

DIRECTEUR
WILLIAM YADJEL

**PPRÉSIDENT DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION**
FRANCK FOULON

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2021



ÉDITORIAL

LE MOT DU PRÉSIDENT

Au cours de l'année 2021 inédite, l'EHPAD de Boussac-Châtelus Malvaleix s'est mobilisé pour poursuivre son activité et ses missions essentielles. Malgré la complexité posée par la crise sanitaire, ses équipes ont répondu présent, sans interruption. Cela a été rendu possible grâce à la mobilisation sans faille des agents de l'EHPAD auxquels je tiens aujourd'hui à rendre hommage. Je tiens également à saluer le soutien et la compréhension des familles lors des restrictions apportées autant aux modalités de visites qu'à la vie sociale de leur proche.

La situation sanitaire exceptionnelle a mis la question de l'hébergement des personnes âgées dépendantes sur le devant de la scène. Cette soudaine mise en lumière nous impose de requestionner nos pratiques afin d'améliorer de manière continue la qualité de la prise en charge rendue aux aînés accueillis au sein de l'EHPAD Boussac-Chatêlus Malvaleix.



**FRANCK
FOULON**

LE MOT DU DIRECTEUR

L'année 2021 est en tout point exceptionnelle. Elle s'inscrit tout d'abord le contexte de la crise sanitaire de la COVID-19. Nous avons ainsi été confronté à plusieurs défis de taille, juguler l'épidémie tout en préservant la vie sociale des résidents de l'EHPAD. Mettre en œuvre une campagne de vaccination inédite et important tout en poursuivant la continuité de nos activités. Garantir une prise en charge de qualité tout en faisant face à un absentéisme fort.

Nous avons pu relever ces défis grâce au travail et à la mobilisation de l'ensemble des agents de l'EHPAD. C'est par leur ingéniosité, leur motivation et surtout leur ténacité que l'établissement a pu mener à bien sa mission de service public. Cette réussite n'aurait jamais été possible sans l'appui des résidents et de leurs familles. Tous, ou presque, se sont pliés aux mesures de protection, parfois strictes, qu'il nous a fallu imposer. C'est par leur concours que nous avons pu dépasser l'épidémie.

Je tenais à remercier chaleureusement le soutien sans faille de notre Conseil d'Administration et en première lieu, celui de son président, M. Franck FOULON

Enfin, notre rapport d'activité annuel fait peau neuve. Plus graphique, il se veut plus accessible pour les usagers, les agents et les partenaires de l'EHPAD de Boussac et Châtelus-Malvaleix. Nous espérons que vous éprouverez le même plaisir à le lire que nous à le concevoir.



**WILLIAM
YADJEL**

SOMMAIRE

**I. ORGANISATION DE L'EHPAD ET
FAIT MARQUANTS 2021**

**II. RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE
(RAMA)**

**III. LES STATISTIQUES DE
L'ACTIVITÉ DE SOINS**

IV. VIE SOCIALE ET BIEN-TRAITANCE

VI. NOS FONCTIONS SUPPORTS

V. LA DÉMARCHE QUALITÉ

VI. LE BILAN SOCIAL

VII. LE RAPPORT FINANCIER

VII. NOS PARTENARIATS



PRÉSENTATION ET TEMPS FORTS 2021

PRÉSENTATION GÉNÉRALE



Site Eugène Romaine

L'EHPAD "Eugène Romaine" situé à 30 min de Guéret (23) et de Montluçon (03) accueille 85 résidents. Le site a fait l'objet de grands travaux de restructuration et d'extension de 2008 à 2011. Il permet désormais d'accueillir des résidents de plus de 60 ans, seuls ou en couple, dans des locaux neufs et accueillants.

Site les 4 Cadrans

L'EHPAD " Les 4 Cadrans" situé à 30 min de Guéret (23) et de Montluçon (03) accueille 40 résidents. Le site a été créé en 2011. Il permet désormais d'accueillir des résidents de plus de 60 ans, seuls ou en couple, dans des locaux neufs et accueillants.

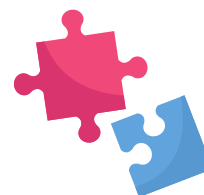


Notre offre



85 lits d'hébergement permanent sur le site Boussac.
40 lits d'hébergement permanent sur le site de Châtelus Malvaleix.
Un pôle d'activité et de soins adaptée (PASA).

Nos missions



L'EHPAD Boussac-Châtelus Malvaleix est un lieu de vie et d'animation, en complément des missions de maintien de l'autonomie physique, psychique et sociale de nos résident(e)s

PRÉSENTATION ET TEMPS FORTS 2021

NOTRE ORGANISATION

L'EHPAD de Boussac-Châtelus Malavaleix est structuré en **4 pôles**



Pôle Finances Achats et Logistique



Pôle transformation architecturale numérique et durable

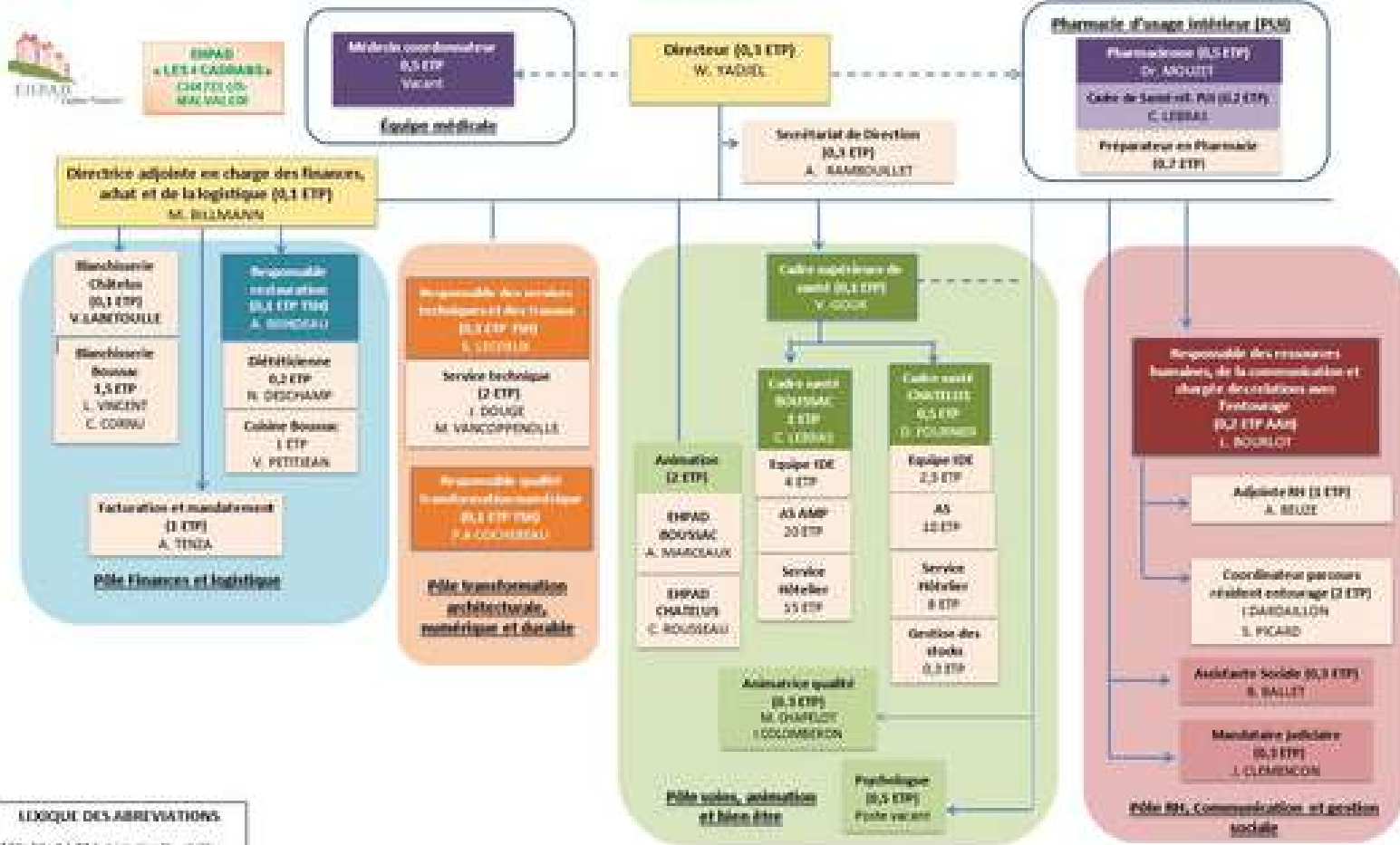


Pôle soins animation et bien-être



Pôle RH, communication et gestion sociale

NOTRE ORGANIGRAMME



LEJONNET DES ABBREVIATIONS

- AS : Agent de Service Hospitalier
- AS : Aide Soignant
- ASD : Agent de Service Hospitalier
- EC : Equipe Centrale d'Entretien
- ETP : Equivalent Temps Plein
- GSD : Gestion des Ressources Humaines
- IDE : infirmier Diplômé d'Etat
- MDP : Mandataire judiciaire à la Protection des Mineurs
- OSAD : Service de Soins Infirmiers à Domicile

ORGANIGRAMME DE L'EHPAD BOUSSAC - CHÂTELUS MALVALEIX

Valeix le - 03/2021
 Par : William YAGUEL, Directeur
 Signature

PRÉSENTATION ET TEMPS FORTS 2021

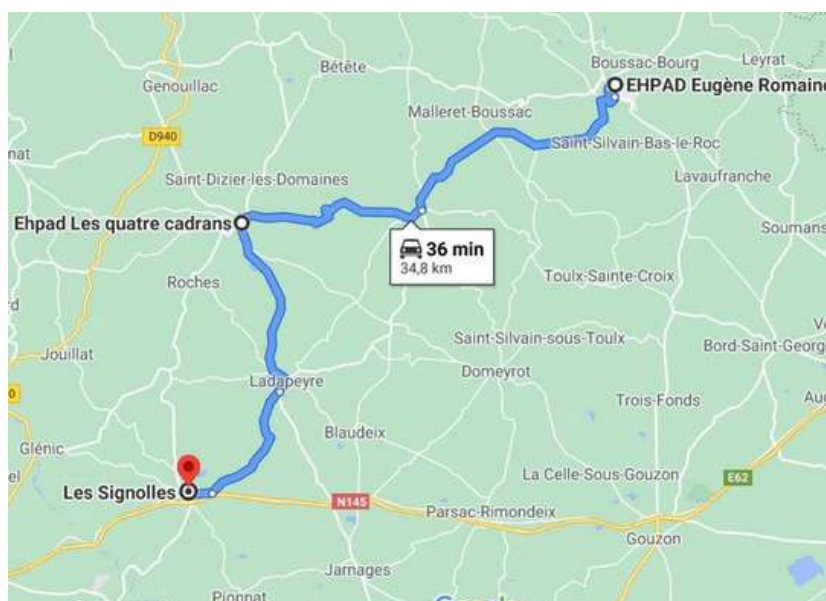
LA DIRECTION COMMUNE

Mis en place depuis 2004, L'EHPAD de Boussac-Châtelus est en Direction Commune avec l'EHPAD d'Ajain. Cette coopération est un vecteur d'efficience et facilite les synergies entre les établissements

Qu'est ce qu'une direction commune ?

La direction commune est un outil de coopération des établissements médico-sociaux, qui prend la forme d'une convention et dont le premier objectif est de mutualiser la fonction de Direction. Elle préserve l'autonomie et l'entité juridique de chaque établissement, mais permet la mutualisation des moyens.

La direction commune entre les EHPAD d'Ajain, à l'époque Centre Hospitalier et l'EHPAD de Boussac existe depuis 2004. Elle s'est approfondie avec la construction du site de Châtelus-Malvaleix. Aujourd'hui, elle se matérialise par des synergies de plus en plus étroites entre les EHPAD d'Ajain et Boussac-Châtelus-Malvaleix.



Les bénéfices d'une Direction Commune

Les synergies et mutualisations à l'oeuvre :

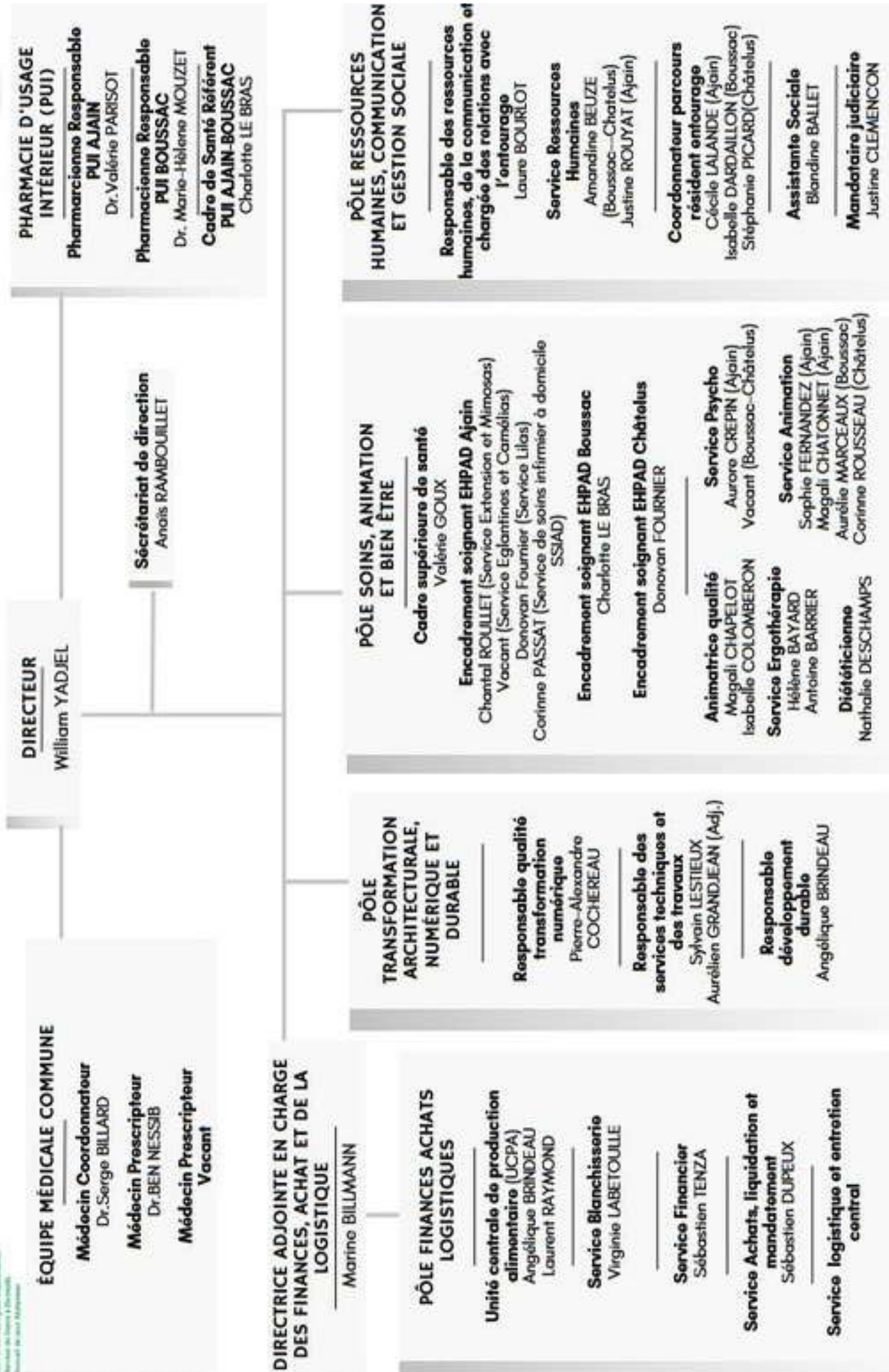
- une équipe de direction commune (directeur, directrice adjointe, responsable des ressources humaines)
- un encadrement soignant commun, sous l'autorité d'une cadre supérieure de santé commune
- des mises à disposition permettant de disposer de compétences multiples au service des résidents (assistance sociale, diététicienne, ergothérapeutes, MJPM, qualitatif, et dès 2022, responsable du service technique et responsable restauration)
- un service finance-achat commun
- des services logistiques mutualisés (production des repas, traitement du linge du site de Châtelus)

La direction commune permet aussi la mutualisation des astreintes :

- astreintes administratives (responsable des ressources humaines, cadre supérieure de santé, cadres de santé)
- astreinte technique (responsable du service technique, agents techniques des 3 sites)
- astreinte de direction, mutualisée au sein d'un GCSMS (personnels de direction des EHPAD d'Ajain, Auzances, Bénévent-l'Abbaye, Boussac-Châtelus-Malvaleix, Bussière-Dunoise, Chambon-sur-Voueize, Dun-le-Palestel, Mainsat, et CH d'Evaux-les-Bains)



ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION COMMUNE DES EHPAD D'AJAIN ET DE BOUSSAC/CHATELUS-MALVALEIX



PRÉSENTATION ET TEMPS FORTS 2021

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2021



08 JANVIER 2021

Parution du nouveau format de newsletter



20 AVRIL 2021

Réorganisation de l'encadrement soignant et de l'accueil et la gestion de l'entourage



31 MAI 2021

Démarrage des interventions de la psychologue de l'EHPAD d'Ajain sur Boussac et Châtelus Malvaleix



25 JUIN 2021

Définition de la méthodologie du futur projet d'établissement



24 SEPTEMBRE 2021

Démarrage de l'art-thérapie au sein de l'EHPAD de Boussac-Châtelus Malvaleix



02 DÉCEMBRE 2021

Octroi par l'ARS d'une subvention de 37 200€ pour le financement d'investissement quotidien

04 JANVIER 2021

Arrivée de M. William YADJEL comme nouveau Directeur



11 JANVIER 2021

Démarrage de la campagne de vaccination contre la COVID-19



20 AVRIL 2021

Réorganisation de l'encadrement soignant et de l'accueil et la gestion de l'entourage

15 JUIN 2021

Intégration dans le projet ESMS numérique au sein d'une grappe de 26 EHPAD Creusois



06 SEPTEMBRE 2021

Arrivée de Mme Charlotte LE BRAS et de M. Donovan FOURNIER comme cadre de santé au sein de l'EHPAD



2 NOVEMBRE 2021

Arrivée de Mme Marine BILLMANN, Directrice adjointe aux finances aux achats et à la logistique



17 DÉCEMBRE 2021

Formalisation de la création de la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) Creuse Combraille

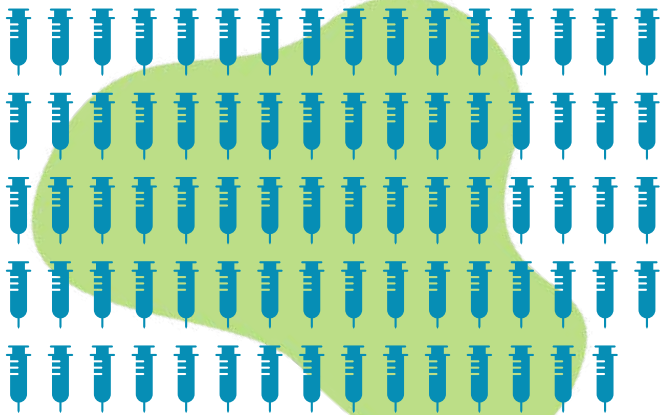


PRÉSENTATION ET TEMPS FORTS 2021

LES CHIFFRES-CLES 2021

109+59

C'est le nombre de personnes accompagnées au sein de l'EHPAD en 2021, dont 109 au sein du site de Boussac et 59 au sein du site de Châtelus-Malvaleix



37 200 €

Il s'agit de l'allocation versée par l'ARS au titre du **plan d'aide à l'investissement du quotidien**, vise à soutenir l'investissement courant au sein des EHPAD, en ciblant le financement des besoins en équipements et petits matériels, ou de petites opérations de travaux qui impactent le quotidien des besoins d'accompagnement des personnes.

L'objectif est d'apporter des améliorations concrètes et rapides au bénéfice des professionnels et des résidents. Pour obtenir des financements, l'EHPAD a répondu à un appel à projet de l'ARS, qui a délégué les crédits octroyés pour le dispositif PAI du quotidien. Des projets d'investissement ont été recensés, chiffrés, et un dossier transmis à l'ARS.



109

Il s'agit du nombre total de résident vaccinés au sein de l'EHPAD Boussac-Châtelus

Ce que finance le PAI du quotidien à l'EHPAD Boussac-Châtelus

Site de Châtelus



Un abri ombragé au niveau du jardin

Renouvellement des rideaux au sein des chambres des résidents



Site de Boussac

Renouvellement du matériel soignant filets lève malade



L'acquisition d'un chariot de ménage supplémentaire

Renouvellement d'un verticalisateur et d'un lève-malade



PRÉSENTATION ET TEMPS FORTS 2021

PRÉSENTATION DES INSTANCES

3 instances au sein de l'Ehpad :
le CA, le CTE-CHSCT et le CVS

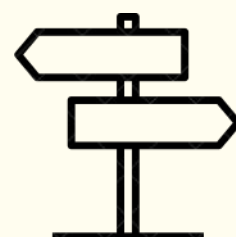
10 délibérations validées en
Conseil d'Administration

13 instances se sont déroulées au
sein de l'Ehpad



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

Le Conseil d'Administration définit la politique générale de l'établissement et délibère sur des points tels que le projet d'établissement, le budget, les tarifs et le règlement de fonctionnement.



Date des réunions du CA

en 2021

17/02/2021

28/04/2021

22/06/2021

20/10/2021

21/12/2021

Membres du CA

Président : Franck FOULON, collectivité territoriale de rattachement
Josette MARTIN, collectivité territoriale de rattachement
Béatrice PERIGAUD, collectivité territoriale de rattachement
Jean-François BOUCHET, représentant commune d'implantation
Catherine GRAVERON, représentant du département frais prise en charge
Guy MARSALÉIX, Représentant du département frais de prise en charge
Micheline BUJAS, Représentant Résident du conseil de la vie sociale
Christian LAUMY, Représentant Famille du conseil de la vie sociale
Hervé NOINSKI, Médecin coordonnateur
Maryline PARROT, Représentant du personnel
Séverine AGEORGES, Représentant en matière d'action sociale
Nicole BOURDERIONNET, Représentant en matière d'action sociale

Comité Technique d'Établissement Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail CTE/CHSCT

Le CTE est une instance de concertation chargée de donner son avis sur les questions et projets de textes relatifs à l'organisation et au fonctionnement des services.

Date du CTE/CHSCT en 2021



12/02/2021

15/04/2021

16/06/2021

19/10/2021



Membres du CTE/CHSCT

Président :

William YADJEL, le directeur.

Les représentants du personnel :

Maryline PARROT, aide-soignante

Chloé RABRET, agent des services hospitaliers

Sylvie ZABOROWSKI, agent des services hospitaliers

Émilie AUGENDRE, aide-soignante

Marjolaine GUILLEMET, infirmière

LE CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Le conseil de la vie sociale donne son avis et peut faire des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement ou du service.

Date du CTE/CHSCT en 2021

11/01/2021

18/03/2021

29/06/2021

03/11/2021



Membres CVS

Président du CVS et Représentant des Résidents :

Roger BOUVIER

Représentants familles

Christian LAUMY

Jacqueline BOUVIER

Bernard LOUIS

Représentants Résidents

Georges TILLIER

Micheline BUJAS

Yvonne COUTURIER

Chloé RABRET, Représentante du personnel

Béatrice PERIGAUD, Représentante du CA

William YADJEL, directeur

PRÉSENTATION ET TEMPS FORTS 2021

LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE EN 2021

En 2021, la gestion de crise sanitaire s'est articulée autour du dépistage, la mise en place de mesures de protection, la garantie de la vie sociale, la vaccination et la communication

Poursuivre le dépistage et la mise en place des mesures de protection

En 2021, nos efforts se sont poursuivis dans la lutte contre la Covid-19. Nous avons tenté au cours de cette année d'articuler au mieux les bonnes Pratiques d'Hygiène (BPH) comme recommandés (recommandations nationales, ARS, CPIAS, FF2H, EOH) avec les réalités de l'établissement. Il est par exemple à noter qu'afin de ne pas sursolliciter résidents comme agents, nous avons limité dans la mesure du possible les dépistages systématiques. Un effort a été également porté à l'adaptation architecturale des locaux avec pour objectif de prévenir et/ou de maîtriser l'épidémie (SAS d'accueil, modification des circuits logistiques, modification de l'affectation des locaux).



La campagne de vaccination

Site de Boussac

76 résidents vaccinés

8 refus vaccinal

Site de Châtelus

33 résidents vaccinés

6 refus vaccinal

L'élaboration d'un outil unique de communication COVID-19 : la foire aux questions (FAQ)

Une foire aux questions (FAQ) prévoit l'ensemble des règles propres à la situation épidémique de COVID-19. Ce document de référence agrège l'ensemble des recommandations nationales, régionales et des règles internes liées à la COVID-19. Il vise à centraliser l'information et éviter la multiplication des productions des règles épidémiques. La FAQ est actualisée à chaque modification des recommandations.



PRÉSENTATION ET TEMPS FORTS 2021

ÉLABORATION DU FUTUR PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Outil de pilotage central, le projet d'établissement fixe pour 5 ans les orientations stratégiques de l'EHPAD. Le projet d'établissement 2017-2021 arrivant à son terme. Il convient d'en co-construire un nouveau selon une méthode originale.

Qu'est ce qu'un projet d'établissement (PE) ?

Codifié au sein du code de l'action sociale et des familles (CASF) et obligatoire depuis 2002, le projet d'établissement est un document stratégique pluriannuel. Il est établi pour une durée maximale de 5 ans après validation des instances. Il s'agit d'un outil de pilotage permettant de définir la feuille de route d'un établissement.



Les 3 principaux écueils d'un projet d'établissement

UN DOCUMENT FIGÉ

Le caractère pluriannuel de ce document fait que le document n'est pas actualisé et devient souvent obsolète face à une réalité mouvante d'un établissement.



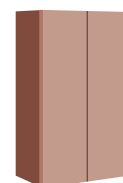
UN DOCUMENT LOURD ET NON COLLÉGIALE

Malgré des groupes de travail importants, les projets d'établissement sont le plus souvent élaborés par un groupe réduit nuisant à son appropriation par l'ensemble de l'établissement.



UN DOCUMENT INUTILISÉ

Le PE n'est pas suffisamment utilisé ni connu par les parties prenantes. Il est élaboré mais pas suffisamment invoqué pour justifier la mise en place d'un projet.



Les 4 objectifs du projet d'établissement



DÉSIRABLE

Il doit donner du sens pour l'ensemble des usagers et des professionnels



VIABLE

Il doit devenir une référence constante pour ces 5 prochaines années



RÉALISABLE

Les actions indiquées dans le PE doivent être concrètes et arrêtées dans le temps



AJUSTABLE

Les actions indiquées dans le PE doit pouvoir s'adapter à l'inévitable évolution du contexte

PRÉSENTATION ET TEMPS FORTS 2021

ÉLABORATION DU FUTUR PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Le projet d'établissement arrive à terme, il convient d'en co-construire un nouveau

Une méthodologie innovante basée sur la co-construction



Bilan du précédent projet
d'établissement

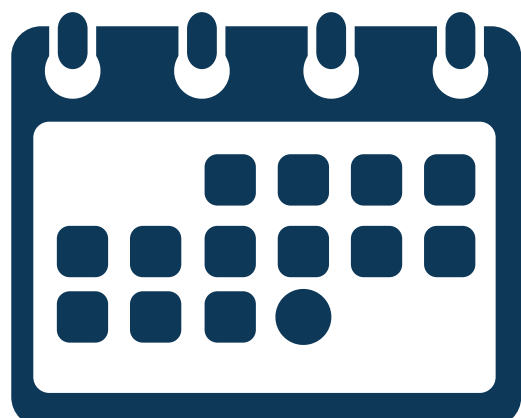


La constitution de groupe de
travail



La mise en place d'un
plateforme contributive en ligne

Le calendrier du projet d'établissement



2021

**FORMALISATION DE LA
MÉTHODOLOGIE**

2022

**RÉUNION DES GROUPES DE
TRAVAIL**

PRÉSENTATION ET TEMPS FORTS 2021

LA COMMUNICATION

Autant le COVID que l'accélération de l'époque, nous amène à penser la communication dans une nouvelle temporalité !

L'année 2021 a marqué l'apparition d'une nouvelle modalité de communication via la newsletter

2021 - APPARITION DES NEWSLETTERS

43 newsletters ont été réalisées en 2021 pour l'entourage des résidents et les agents des deux établissements



2021 - UNE CAMPAGNE DE PHOTOGRAPHIE

Des photos réalisées par le service animation, notre photographe bénévole, M. Alain PAPIN

2022-L'ARRIVÉE D'UN SITE INTERNET

Des projets de construction d'un site internet sont en cours

2022-LES EHPAD DE BOUSSAC ET CHATELUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

L'arrivée des EHPAD sur les réseaux sociaux est prévue en 2022



LE RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE ANNUELLE (RAMA)

La rédaction d'un rapport annuel d'activité médicale (RAMA) est prévue par le décret n° 2005-560 du 27 mai 2005 relatif à la qualification, aux missions et au mode de rémunération du médecin coordonnateur exerçant dans un établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes mentionné au I de l'article L. 313-12 du code de l'action sociale et des familles.

Ce rapport constitue un outil de pilotage interne pour l'EHPAD, lui permettant d'évaluer et de suivre l'évolution du projet de soins de l'établissement et des modalités d'accompagnement du public accueilli.

GIR, GMP, PATHOS, PMP ?



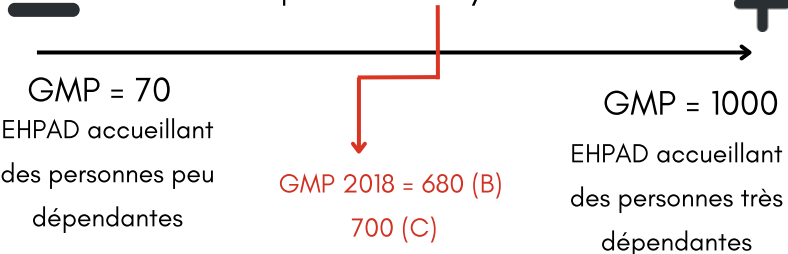
LA PERTE D'AUTONOMIE

La perte d'autonomie est évaluée à travers la **grille AGGIR** sur la base de 10 activités corporelles et mentales

GIR 6 = autonome pour les actes essentiels de la vie courante

GIR 1 = dépendance nécessitant une présence indispensable et continue d'intervenants

Le **GIR moyen pondéré (GMP)** traduit le niveau de dépendance moyen d'un EHPAD



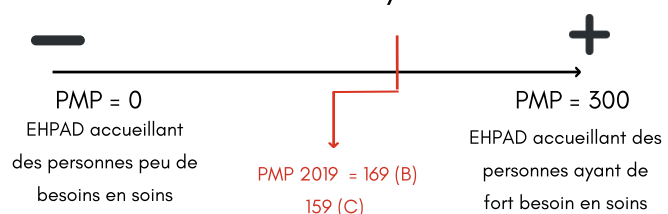
LES BESOINS DE SOINS MÉDICO-TECHNIQUES

Les niveaux de soins requis pour la prise en charge des pathologies de la personne âgée sont évalués via le **modèle PATHOS**. Chaque personne est ainsi classé dans l'un des **12 profils de soins** allant de :

S0 = Absence de toute surveillance ou de traitement

T1 = Soins importants et multiples avec surveillance médicale quotidienne

Le **Pathos Moyen Pondéré (PMP)** traduit le niveau besoin en soins moyen d'un EHPAD



PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE MÉDICALE ET PHARMACEUTIQUE

Dr. Hervé NOINSKI

Médecin Coordonnateur

Intervention à l'EHPAD de Boussac et Châtelus-Malvaleix



Dr. Phillipe DAGARD

Médecin libéral

Intervention sur l'EHPAD de Boussac

Dr. DENOST

Médecin libéral

Dr. Marie-Hélène MOUZET

Pharmacienne



PARTIE II : LE RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE

LE CIRCUIT DU MÉDICAMENT AU SEIN DE L'EHPAD

Le fonctionnement de la PUI

La pharmacie d'usage intérieur est garant de la sécurisation du circuit du médicament. Les piluliers sont réalisés chaque jour en Dispensation Hebdomadaire Individuelle Nominative (DHIN). L'équipe de la PUI se compose d'une pharmacienne et d'une préparatrice en pharmacie.



PARTIE II : LE RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE

L'ACTIVITÉ ET SOINS INFIRMIERS

Réorganisation de l'encadrement soignant

L'encadrement de la Direction Commune se répartie comme suit :

- Une Cadre Supérieure de Santé, qui est positionnée sur les EHPAD. Ses missions consistent à faire un lien entre les EHPAD, harmoniser les pratiques, et faire profiter à chacun des EHPAD des points forts des autres. Elle a en charge la gestion des agents soignants sur les EHPAD.

4 Cadres de Santé sont positionnés sous la responsabilité de la CSDS :

- 1 cadre apprenant à l'EHPAD de Boussac
- 1 cadre apprenant dont les missions sont partagées entre l'EHPAD de Châtelus-Malvaleix, un service et l'Accueil de jour d'Ajain (de formation IDE)
- 1 cadre diplômée positionnée sur l'EHPAD d'Ajain (de formation IDE)
- 1 cadre diplômée positionnée au SSIAD. Elle a aussi des missions au niveau de la formation et est référente Humanitude (de formation IDE).



L'Organisation infirmière

Un infirmier diplômé d'état (IDE) qui exerce en EHPAD doit avoir de multiples connaissances dans l'ensemble des pathologies qui touchent les personnes âgées. Ainsi, ses connaissances doivent être vastes et non-exhaustives. Confronté à la fin de vie, l'infirmier en EHPAD se doit d'avoir une sensibilisation concernant les soins palliatifs et la prise en charge de la douleur.

Les 3 EHPAD de la Direction Commune ne bénéficient pas d'une présence médicale continue, ainsi l'IDE en poste est confronté régulièrement à des situations d'urgence qui nécessitent du sang-froid et des connaissances pointues en premiers secours.

Au sein du site de Boussac, 1 à 2 IDE se relaient la journée pour prendre en soins les résidents de cet EHPAD.

Au sein du site de Châtelus, 1 IDE de jour est positionnée. Il n'y a pas d'IDE de nuit, ce qui implique, comme pour Boussac l'impossibilité de prise en soins de résidents ayant des pathologies requérant une continuité de soins techniques.



PARTIE II : LE RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE

L'ACTIVITÉ SOIGNANTE

L'aide-soignant (AS) : rouage centrale du soin en EHPAD

L'aide-soignant (AS) en EHPAD est lui aussi sensibilisé à la polypathologie de la personne-âgée.

Il se doit de faire preuve de vraies capacités relationnelles car il fait partie de l'environnement social du résident.

L'AS est positionné au niveau des soins de nursing dans leur globalité.



L'Agent de Service Hospitalier (ASH) : garant de la prise en charge hôtelière

L'Agent de Service Hospitalier (ASH) est positionné essentiellement sur l'entretien des locaux, des chambres, mais aussi de l'aide au repas (distribution et aide à la prise de repas).

Il a un rôle lui aussi important dans l'environnement proche du résident (relationnel, lien avec les AS).

PARTIE II : LE RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE

LA TÉLÉMÉDECINE

La télémédecine est une pratique médicale à distance recourant à l'usage du numérique. Elle est de plus en plus utilisée au sein de l'EHPAD de Boussac-Châtelus Malvaleix

L'activité de télémédecine au sein des EHPAD Boussac et Chatelus-Malvaleix

La télémédecine est une pratique médicale à distance recourant aux nouvelles technologies. Grâce au financement de l'ARS Nouvelle Aquitaine, l'EHPAD de Boussac-Châtelus Malvaleix a pu être équipée. Ses usages sont aujourd'hui en plein développement. La télémédecine permet d'éviter des trajets et temps d'attente inutiles.

L'expérimentation "Télédent"

Il s'agit d'un service de téléconsultation diagnostique en odontologie. Cette méthode de consultation à distance permet d'apprécier, outre la pathologie dentaire, la capacité masticatoire et la qualité de la réhabilitation prothétique des personnes en perte d'autonomie, actuellement en carence des soins dentaires, en raison de la démographie défavorable des chirurgiens-dentistes.

L'activité de télémédecine en 2021 au sein de la direction Commune

93

téléconsultations

19

½ journée
d'intervention

38%

de résident bénéficiant du service, sur le total de nos résidents

1

télé expertise.
Un développement du recours est prévu pour 2022
(5 consultations en 3 mois)



LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

Cette partie fournit les chiffres clés sur l'activité de l'hébergement des deux sites ainsi que du PASA de Boussac. Dans son édition 2021, elle présente la procédure et la politique d'admission.

LA POLITIQUE D'ADMISSION



L'EHPAD reçoit des demandes d'admission par deux canaux :

- des demandes informatisées par la plateforme ViaTrajectoire
- des demandes par envoi de dossier papier.

Dès lors que ces demandes sont reçues, elles sont immédiatement analysées par le médecin coordonnateur. Celui-ci émet un avis sur l'admission, en appréciant la possibilité par l'EHPAD d'assurer les soins médicaux dont a besoin la personne. Il s'agit de déterminer si celle-ci n'a pas de poly-pathologies qui justifieraient une orientation vers une Unité de Soins de Longue Durée, ou une unité spécialisée pour des résidents à profil spécifique (besoins de soins psychiatriques).

La Cadre Supérieure de Santé échange avec le médecin, et étudie quant à elle le besoin en soins et la disponibilité d'une place adaptée à la personne, quand celle-ci a besoin d'un lit en unité protégée.

Après cette étude du dossier, la personne se voit proposer une place, ou est mise sur liste d'attente si aucune place n'est disponible. Exceptionnellement, si l'accueil en EHPAD n'apparaît pas le plus adapté, un avis défavorable est émis et expliqué à la famille.

La Coordinatrice Parcours Résidents Entourage s'assure quant à elle de la complétude du dossier administratif pour valider l'entrée, et de la remise des documents à la personne et la famille. Elle s'entretient avec les familles pour faciliter les démarches et garantir la qualité de l'information délivrée aux familles et résidents au moment de l'admission.

PARTIE III : LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

L'ACTIVITÉ HÉBERGEMENT PERMANENT DU SITE DE BOUSSAC

La population accueillie

Données générales

Au 31.12.2021, 81 résidents étaient hébergés au sein du site de Boussac. Sur l'année 2021, 109 résidents ont été accueillis.

L'âge des résidents

En hébergement, la majorité des résidents a entre 85 et 95 ans. La moyenne d'âge est stable par rapport à fin 2020, où elle était de 87 ans.

Aucun résident n'a moins de 60 ans, il n'y a donc pas d'accueil dérogatoire pour motif d'âge.

87,32

Âge moyen au 31.12.21

L'âge moyen des résidentes est de 88,72 ans, celui des résidents est lui de 83,05 ans.

	2019	2020	2021
Age moyen	87,5	87	87,32

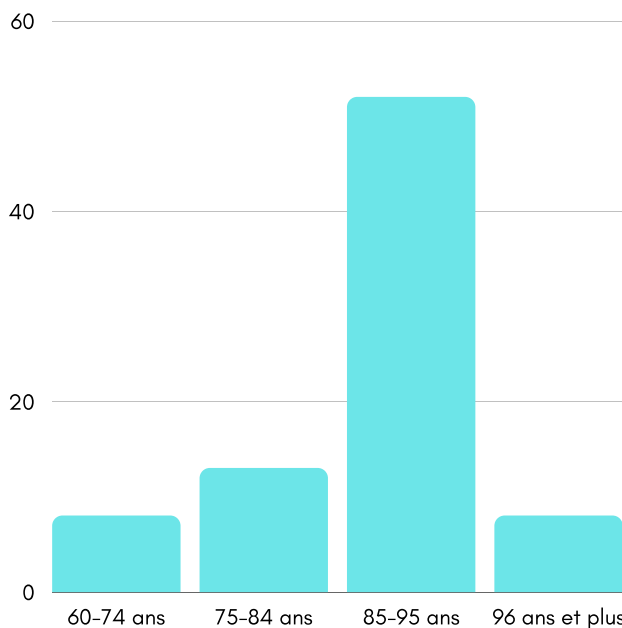
La répartition femmes/hommes

Au 31 décembre 2021, l'EHPAD est le lieu de vie de 61 résidentes et 20 résidents. Le ratio F/H au 31.12 croît depuis 2019, les femmes sont désormais environ 3 fois plus nombreuses que les hommes parmi les résidents.

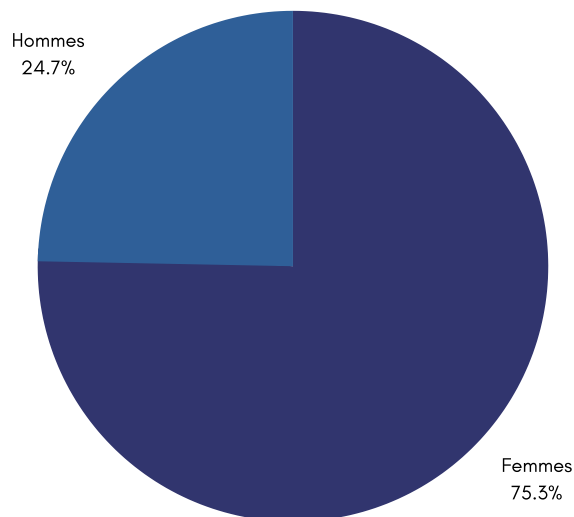
Sur l'année 2021, 77 femmes et 32 hommes ont été résidents de l'EHPAD.

Ratio F/H au 31.12

	2019	2020	2021
Ratio F/H	2,11	2,5	3,05



Pyramide des âges au 31.12.2021



Répartition hommes/femmes au 31.12.2021

PARTIE III : LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

L'ACTIVITÉ HÉBERGEMENT PERMANENT DU SITE DE BOUSSAC

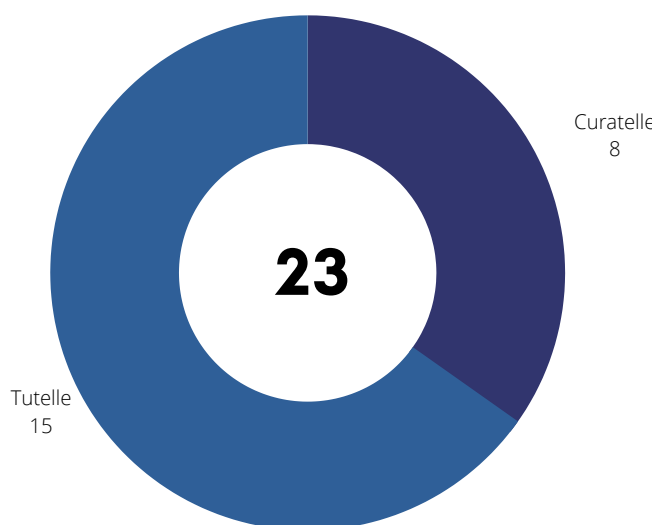


La population accueillie

Les résidents bénéficiant d'une mesure de protection

Au 31 décembre 2021, 23 résidents bénéficiaient d'une mesure de protection, majoritairement une mesure de tutelle, soit 28,4% des résidents.

Sur l'ensemble de l'année 2021, 25 résidents de l'EHPAD ont bénéficié au cours de leur séjour d'une mesure de protection.



Les résidents bénéficiant de l'aide sociale à l'hébergement

Au 31 décembre 2021, parmi les 81 résidents en hébergement permanent, 19 résidents bénéficiaient de l'aide sociale à l'hébergement, dont 8 hors département, soit 23,4 %

Ainsi, 42% des 19 résidents d'un autre département bénéficiaient de l'aide sociale, et 17,7 % des 62 résidents creusois.

	2019	2020	2021
Résidents bénéficiaires de l'aide sociale au 31.12	18	21	19
<u>dont</u> Creuse	12	13	11
Proportion de bénéficiaires au 31.12	21,4%	25%	23,4%
Résidents bénéficiaires de l'aide sociale sur l'année	22	25	24
<u>dont</u> Creuse	15	16	15

PARTIE III : LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

L'ACTIVITÉ HÉBERGEMENT PERMANENT DU SITE DE BOUSSAC

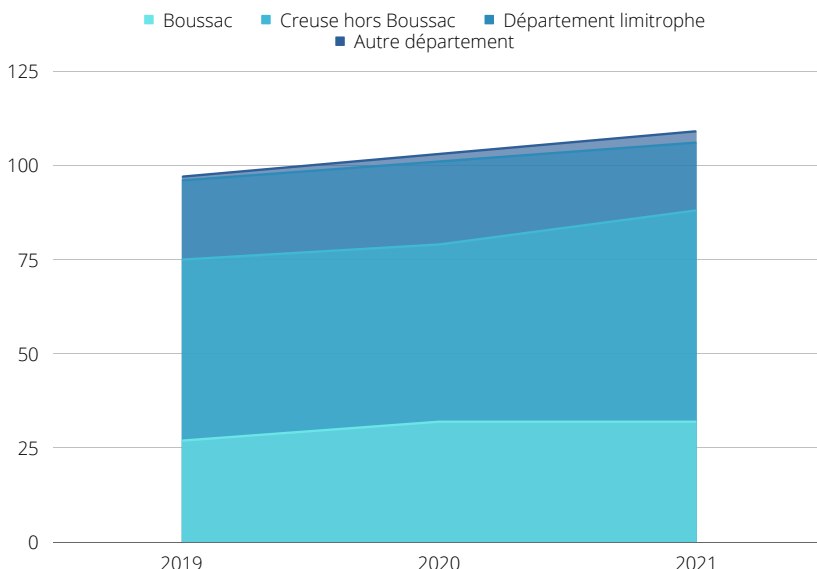
La population accueillie

L'origine géographique des résidents

Les résidents accueillis en hébergement permanent au cours de l'année 2021 viennent à 81% de la Creuse. Parmi ces 109 résidents, 32 viennent de Boussac.

La file active a compté 27 résidents de Boussac en 2019, 32 en 2020.

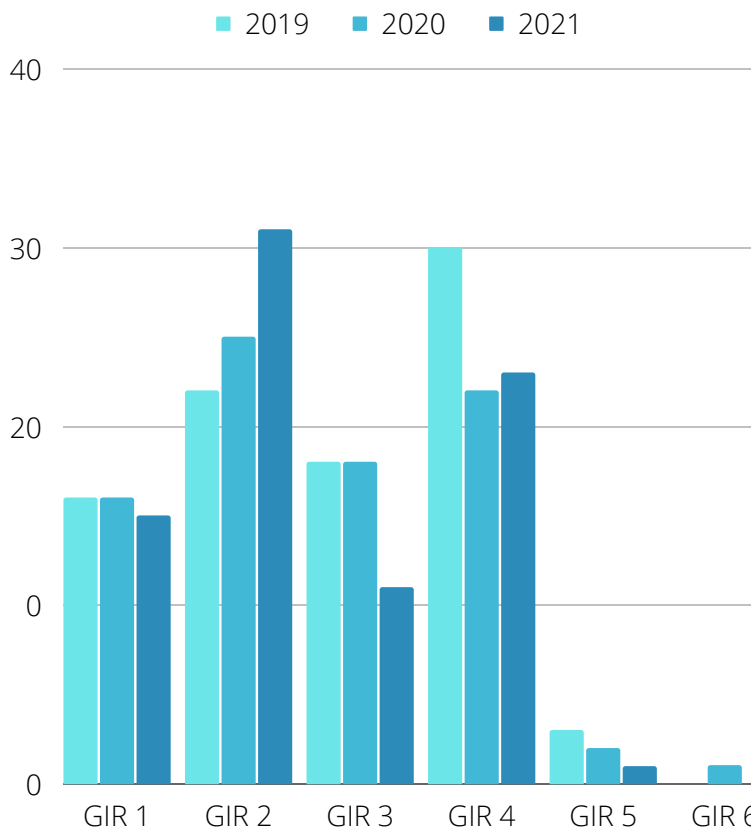
Les résidents de départements non limitrophes étaient respectivement 1, 2 et 3 entre 2019 et 2021.



Les résidents selon leur niveau de dépendance

Au 31 décembre 2021, la majorité des résidents est en GIR 1 ou 2. Par rapport à 2020 on note une diminution de la proportion des résidents en GIR 1 ou 3, et une augmentation de la proportion des résidents en GIR 2.

Cette évolution de la répartition des résidents par niveau de dépendance a une incidence sur le GMP, qui est en hausse.



	2019	2020	2021
GMP	706	699	722

PARTIE III : LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

L'ACTIVITÉ HÉBERGEMENT PERMANENT DU SITE DE BOUSSAC

Les mouvements des résidents

Les entrées par origine

Un majorité des résidents entrés en 2021, 56%, vivaient à domicile au moment de leur entrée. En 2020 en revanche, 54% des résidents entrés étaient hospitalisés au moment de leur admission. Le nombre d'entrées reste assez stable, de 25, alors qu'il était de 26 en 2020.



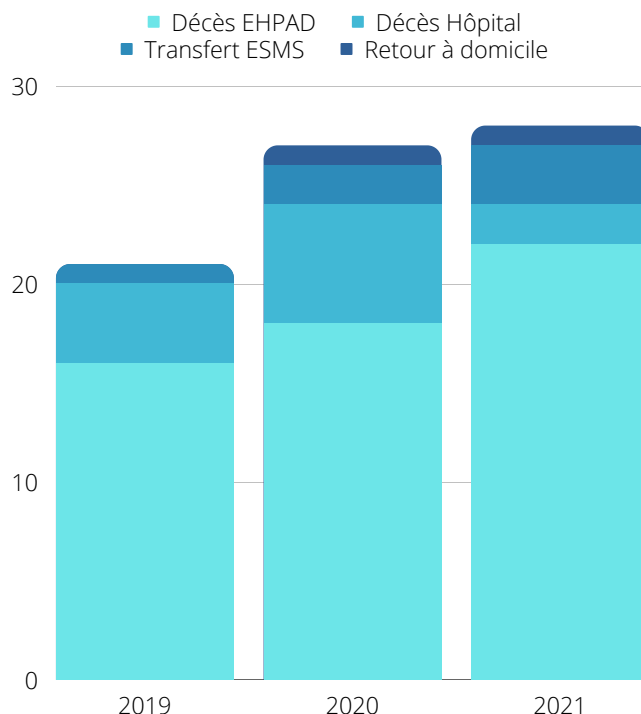
Les sorties par motif et durées moyennes de séjour

28 résidents ont quitté l'EHPAD en 2021, nombre stable par rapport à 2020.

La majorité des résidents sortis sont décédés à l'EHPAD. La part des résidents qui décèdent à l'hôpital a décliné entre 2020 et 2021, passant de 22% à 7%.

Une part minoritaire des sorties concerne des transferts vers d'autres établissements (3 en 2021) ou des retours à domicile, rares (1 en 2021 comme en 2020, aucun en 2019).

Les durées moyennes de séjour restent assez stables en moyenne et pour les femmes, qui constituent la majorité de l'effectif. Les durées moyenne de séjour des hommes décroissent.



	2019	2020	2021
Homme	1035	959	931
Femme	1373	1317	1331
Total	1263	1195	1214

Durées moyennes de séjour

PARTIE III : LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

L'ACTIVITÉ HÉBERGEMENT PERMANENT DU SITE DE BOUSSAC



L'activité

Nombre de journées par GIR

	2019		2020		2021	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
GIR 1	3799	12,29%	5942	19,49%	3059	10,05%
GIR 2	8079	26,15%	8352	27,40%	8276	27,18%
GIR 3	6967	22,55%	7292	23,92%	7713	25,33%
GIR 4	10955	35,45%	8057	26,43%	10323	33,90%
GIR 5	1095	3,54%	724	2,38%	1061	3,48%
GIR 6	0	0,0%	114	0,38%	0	0,00%
Autres	0	0,0%	0	0,0%	18	0,06%
Total	30899	100%	30481	100%	30450	10,05%

Le taux d'occupation s'est maintenu à un niveau très satisfaisant en 2021 , avec un nombre de journées très légèrement inférieur à 2020.

Concernant la répartition des journées par GIR, elle suit globalement l'évolution du niveau de dépendance des résidents, avec toutefois une proportion plus importante de GIR 4 dans la facturation. À noter que l'EHPAD est en convergence positive sur la dotation dépendance.

La part des journées d'aide sociale parmi les journées facturées augmente légèrement.

Nombre de journées d'aide sociale et taux d'occupation

	2019	2020	2021
Nombre de journées	30899	30481	30450
Dont journées d'aide sociale	7207	7109	7509
Dont journées de présence	30527	30057	30061
Dont absences de moins de 72h	81	88	51
Dont absences de plus de 72h	186	320	276
Part journées aide sociale	23,32%	23,32%	24,66%
Taux d'occupation (présence + absences de moins de 72h)	98,65%	97,16%	97,26%
Taux de facturation (présence et absences facturables)	99,59%	98,25%	98,15%

PARTIE III : LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

L'ACTIVITÉ HÉBERGEMENT PERMANENT DU SITE DE CHATELUS



La population accueillie

Données générales

Au 31.12.2021, 36 résidents étaient hébergés au sein du site de Châtelus. Sur l'année 2021, 59 résidents ont été accueillis.

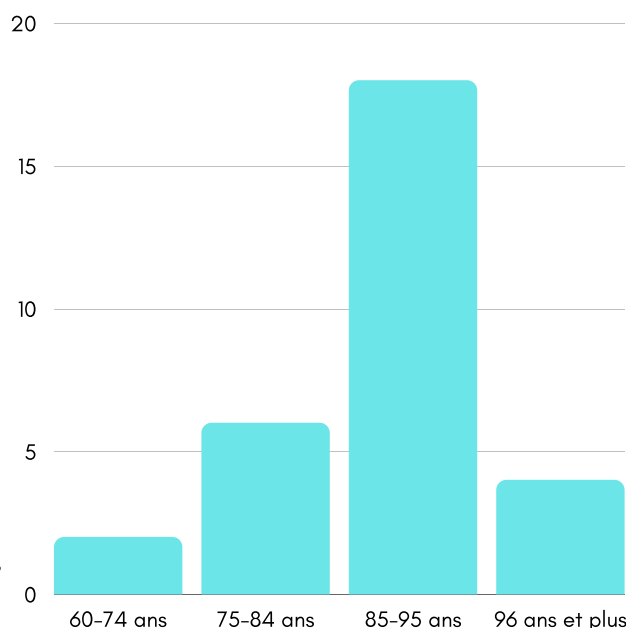
L'âge des résidents

En hébergement, la majorité des résidents a entre 85 et 95 ans. La moyenne d'âge a tendance à croître, passant de 87,12 ans fin 2019 à 88,08 ans fin 2021.

Aucun résident n'a moins de 60 ans, il n'y a donc pas d'accueil dérogatoire pour motif d'âge.

88,08

Âge moyen au 31.12.21



Pyramide des âges au 31.12.2021

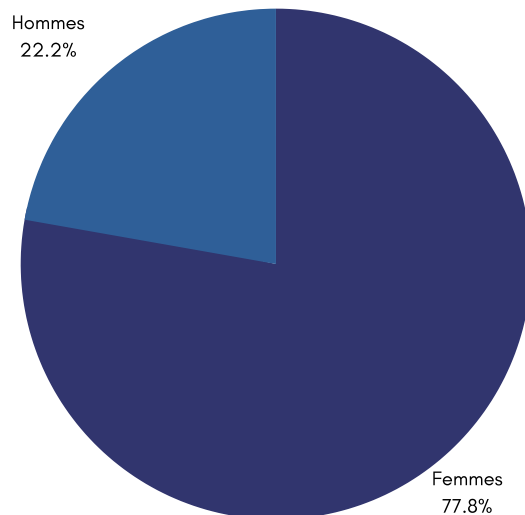
L'âge moyen des résidentes est de 89,53 ans, celui des résidents est lui de 83 ans.

	2019	2020	2021
Age moyen	87,12	87,67	88,08

La répartition femmes/hommes

Au 31 décembre 2021, l'EHPAD est le lieu de vie de 28 résidentes et 8 résidents. Le ratio F/H au 31.12 croît depuis 2019, atteignant 3,5 fin 2021.

Sur l'année 2021, 48 femmes et 11 hommes ont été résidents de l'EHPAD.



Répartition hommes/femmes au 31.12.2021

	2019	2020	2021
Ratio F/H	2,63	3,33	3,5

Ratio F/H au 31.12

PARTIE III : LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

L'ACTIVITÉ HÉBERGEMENT PERMANENT DU SITE DE CHATELUS

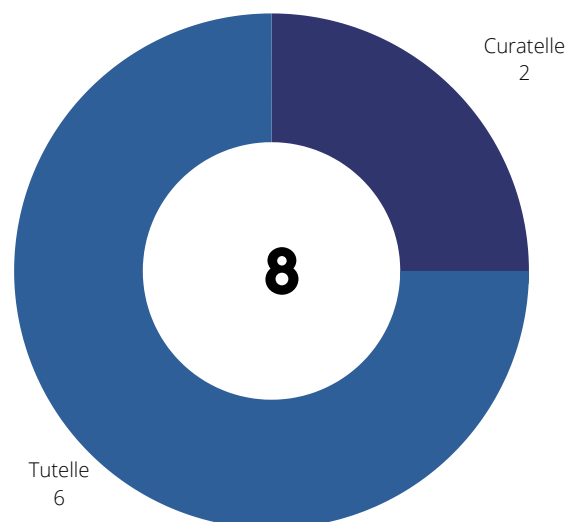


La population accueillie

Les résidents bénéficiant d'une mesure de protection

Au 31 décembre 2021, 8 résidents bénéficiaient d'une mesure de protection, majoritairement une mesure de tutelle, soit 22,2% des résidents.

Sur l'ensemble de l'année 2021, 8 résidents de l'EHPAD ont bénéficié au cours de leur séjour d'une mesure de protection.



Les résidents bénéficiant de l'aide sociale à l'hébergement

Au 31 décembre 2021, parmi les 36 résidents, 11 bénéficiaient de l'aide sociale à l'hébergement, tous creusois, soit 30,5 %

Ainsi, 37,9% des 29 résidents creusois bénéficiaient de l'aide sociale, et aucun des 7 résidents venant d'un autre département.

	2019	2020	2021
Résidents bénéficiaires de l'aide sociale au 31.12	11	11	11
<u>dont</u> Creuse	10	11	11
Proportion de bénéficiaires au 31.12	27,5%	28,2%	30,5%
Résidents bénéficiaires de l'aide sociale sur l'année	12	12	14
<u>dont</u> Creuse	11	11	14

PARTIE III : LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

L'ACTIVITÉ HÉBERGEMENT PERMANENT DU SITE DE CHATELUS

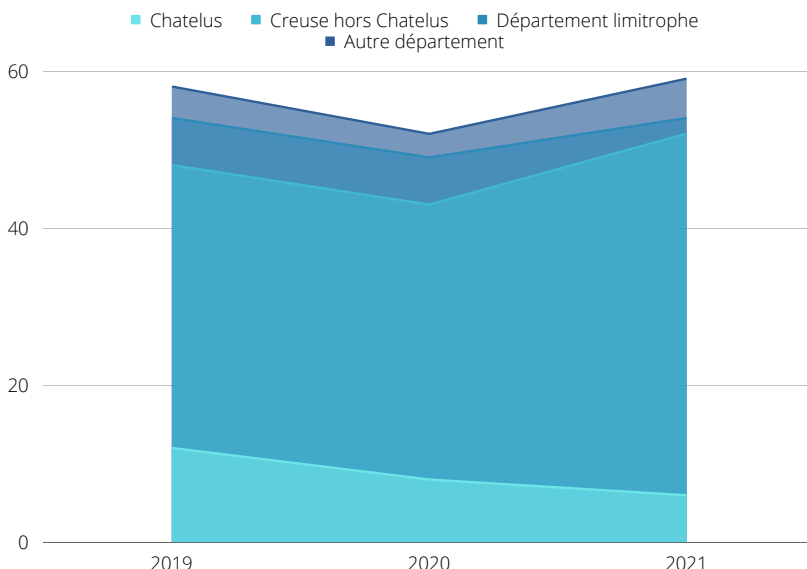


La population accueillie

L'origine géographique des résidents

Les résidents accueillis en hébergement permanent au cours de l'année 2021 viennent à 88% de la Creuse. Parmi ces 59 résidents, 6 viennent de Châtelus. Leur proportion tend à diminuer dans l'effectif. La file active a compté 12 résidents de Châtelus en 2019, 8 en 2020.

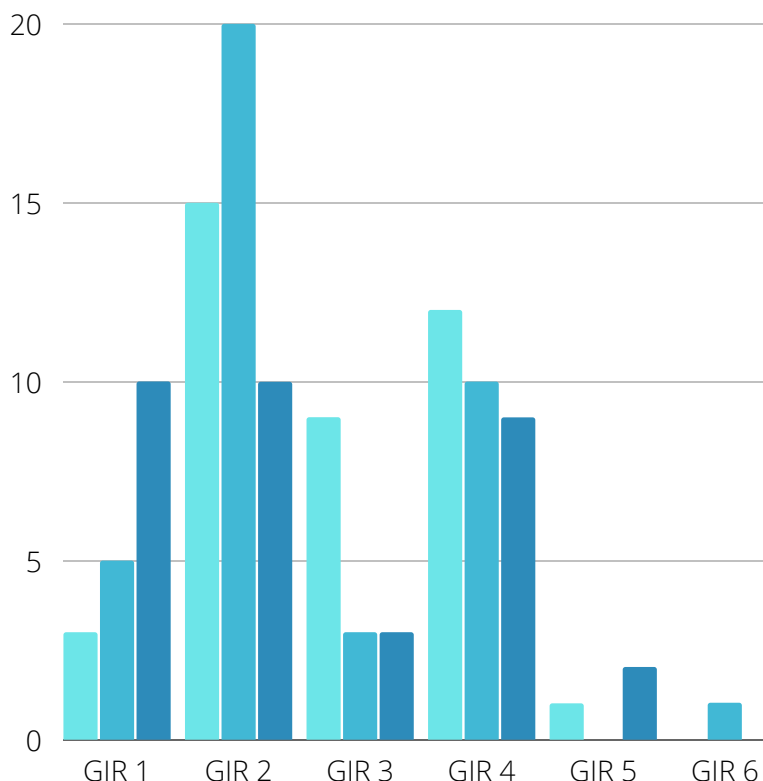
Les résidents de départements non limitrophes étaient respectivement 1, 2 et 3 entre 2019 et 2021.



Les résidents selon leur niveau de dépendance

Au 31 décembre 2021, la majorité des résidents est en GIR 3 ou 4. Par rapport à 2020 on note une diminution de la proportion des résidents en GIR 1 ou 2, et une augmentation de la proportion des résidents en GIR 3 ou 4.

Cette évolution de la répartition des résidents par niveau de dépendance a une incidence sur le GMP, qui est en baisse.



	2019	2020	2021
GMP	647	744	725

PARTIE III : LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

L'ACTIVITÉ HÉBERGEMENT PERMANENT DU SITE DE CHATELUS

Les mouvements des résidents

Les entrées par origine

Un majorité des résidents entrés (69%) en 2021 vivaient à domicile au moment de leur entrée, ; un quart des résidents entrés étaient hospitalisés. En 2020 en revanche, la moitié des résidents admis provenaient de l'hôpital, et un quart du domicile.

Le nombre d'entrées est fluctuant : 15 en 2019, 8 en 2020, 16 en 2021.



Les sorties par motif et durées moyennes de séjour

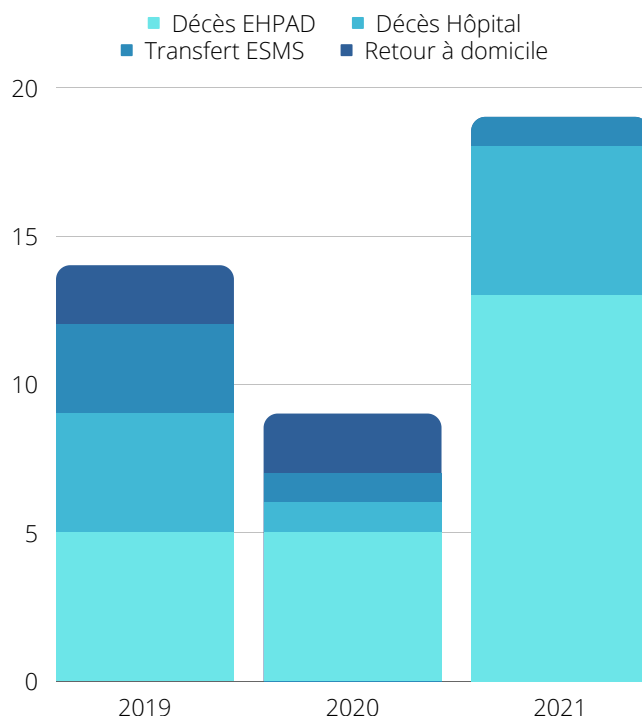
19 résidents ont quitté l'EHPAD en 2021, nombre en hausse par rapport à 2020, où 9 résidents étaient sortis de l'effectif. La majorité des résidents sortis sont décédés à l'EHPAD (68% des sortis). 5 résidents sont décédés à l'hôpital.

Cette année, aucun résident n'est retourné à son domicile, alors qu'ils étaient 2 en 2019 et 2020.

Une part minoritaire des sorties concerne des transferts vers d'autres établissements (3 en 2021) ou des retours à domicile, rares (1 en 2021 comme en 2020, aucun en 2019).

Un résident a rejoint un autre établissement.

Les durées moyennes de séjour sont fluctuantes : après une augmentation entre 2019 et 2021, on constate une diminution en 2021.



	2019	2020	2021
Homme	886	1133	1033
Femme	1043	1252	1116
Total	993	1220	1139

Durées moyennes de séjour

PARTIE III : LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

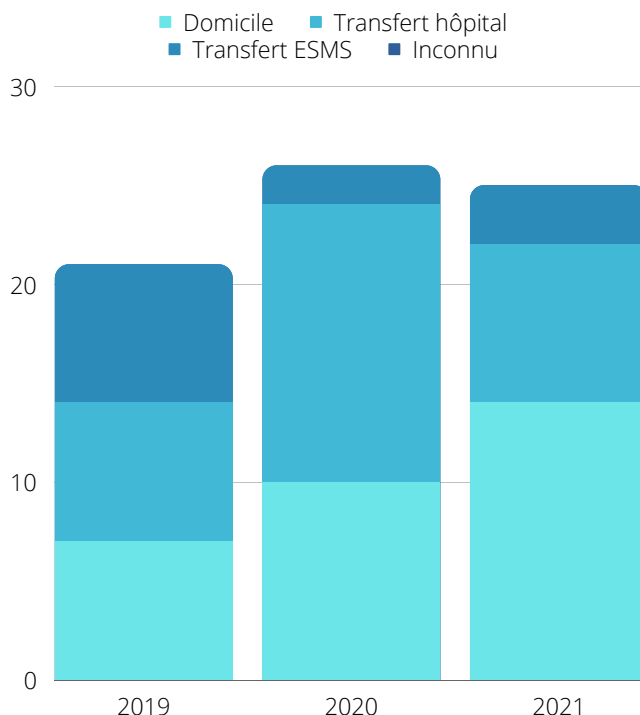
L'ACTIVITÉ HÉBERGEMENT PERMANENT DU SITE DE CHATELUS



Les mouvements des résidents

Les entrées par origine

Un majorité des résidents entrés en 2021, 56%, vivaient à domicile au moment de leur entrée. En 2020 en revanche, 54% des résidents entrées étaient hospitalisés au moment de leur admission. Le nombre d'entrées reste assez stable, de 25, alors qu'il était de 26 en 2020.



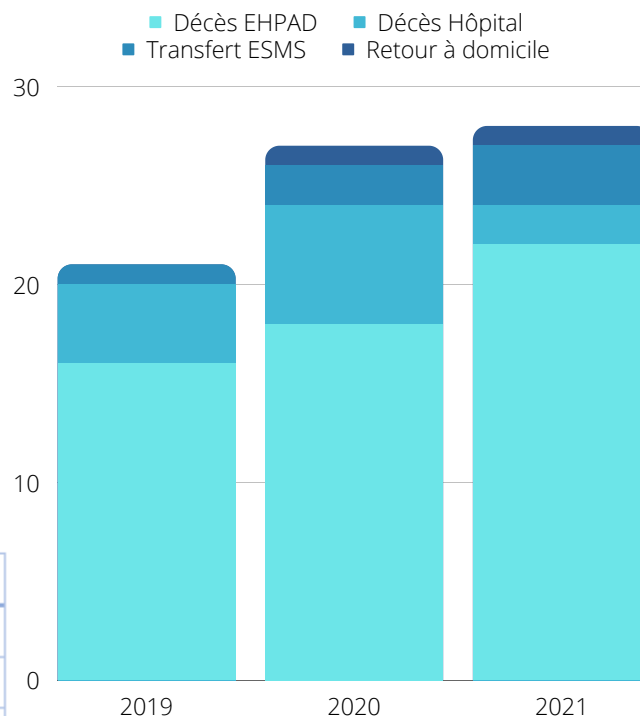
Les sorties par motif et durées moyennes de séjour

28 résidents ont quitté l'EHPAD en 2021, nombre stable par rapport à 2020.

La majorité des résidents sortis sont décédés à l'EHPAD. La part des résidents qui décèdent à l'hôpital a décrut entre 2020 et 2021, passant de 22% à 7%.

Une part minoritaire des sorties concerne des transferts vers d'autres établissements (3 en 2021) ou des retours à domicile, rares (1 en 2021 comme en 2020, aucun en 2019).

Les durées moyennes de séjour sont fluctuantes : après une augmentation entre 2019 et 2021, on constate une diminution en 2021.



	2019	2020	2021
Homme	886	1133	1033
Femme	1043	1252	1116
Total	993	1220	1139

Durées moyennes de séjour

PARTIE III : LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

L'ACTIVITÉ HÉBERGEMENT PERMANENT DU SITE DE CHATELUS

L'activité

Nombre de journées par GIR

	2019		2020		2021	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
GIR 1	413	2,86%	1899	13,21%	2113	15,46%
GIR 2	6998	46,2%	7479	44,4%	4841	35,42%
GIR 3	2379	16,3%	880	19,5%	2152	15,74%
GIR 4	4292	12,3%	3749	10,7%	3853	28,19%
GIR 5	365	2,8%	0	1,4%	730	5,34%
GIR 6	30	0,0%	366	0,0%	0	0,00%
Total	14447	100%	14373	100%	13668	100,00%

Le taux d'occupation a fléchi en 2021, ce qui s'explique par les effets de la crise sanitaire, qui a touché l'EHPAD particulièrement en fin d'année.

Concernant la répartition des journées par GIR, on note une légère augmentation de la part des journées en GIR 1 et 2. À noter toutefois que l'EHPAD est en convergence négative pour la dotation dépendance.

On note une part croissante des journées d'aide sociale parmi les journées facturées.

Nombre de journées d'aide sociale et taux d'occupation

	2019	2020	2021
Nombre de journées	14447	14380	13688
Dont journées d'aide sociale	3690	3828	3847
Dont journées de présence	14214	14154	13532
Dont absences de moins de 72h	70	54	37
Dont absences de plus de 72h	163	172	119
Part journées aide sociale	25,54%	26,62%	28,10%
Taux d'occupation (présence + absences de moins de 72h)	97,83%	97,32%	92,94%
Taux de facturation (présence et absences facturables)	98,95%	98,44%	93,75%

PARTIE III : LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

L'ACTIVITÉ DU PASA

Le Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA)

Le Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) s'adresse aux résidents souffrant de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, compliquée de symptômes psycho-comportementaux modérés qui altèrent la sécurité et la qualité de vie de la personne et des autres résidents. Cette prise en charge offrant un lieu de vie au sein duquel sont organisés des activités sociales, thérapeutiques et ludiques,, constitue une première réponse aux besoins physiques, psychologiques et culturels de ces résidents. Il se déroule au sein de locaux auprès d'un groupe de 10 résidents de l'EHPAD ou d'un demi groupe de 5 résidents.

Le PASA se compose d'une aide médico-psychologique (AMP) et d'une assistante de soins en gérontologie (ASG).



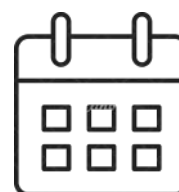
L'activité du PASA en 2021

30



Personnes accompagnées en
2021

260



Journées de prise en charge
2021

VIE SOCIALE ET BIEN-TRAITANCE

La vie sociale est l'ensemble des relations que le résident en Ehpad est amené à avoir avec d'autres personnes. Notre priorité en 2021 a été de maintenir une organisation sécurisée du lien social des résidents (Skype, zones dédiées, visites en chambre).



LA PROMOTION DE LA BIEN-TRAITANCE

Une politique active de signalement et lutte contre les maltraitances

Modalité de signalement auprès de la plateforme téléphonique

STOP
À LA MALTRAITANCE
ENVERS LES PERSONNES ÂGÉES.

3977



VIE SOCIALE ET BIEN-ÊTRE

LA VIE SOCIALE A L'EHPAD EN 2021

Le service animation : promoteur de vie sociale

Le service animation a pour but de créer ou développer une vie sociale pour les résidents, en respectant leur choix d'activités, mais également en leur en proposant de nouvelles.

Les animations s'appuient donc sur les souhaits des résidents, l'expérience des anciens animateurs tout en restant ouvert aux idées nouvelles grâce aux échanges avec les nombreux partenaires.



L'activité du service animation en 2021

14 prestations musicales



80 Visio longue distance
avec les familles

282



animations diverses (quiz musical, travaux manuels, esthétique, décorations, bibliothèque ambulantes, jeux de société, atelier mémoire, atelier cinéma, anniversaires, loto, repas conviviale, cuisine, visites individuelles, goûter à thème, café journal, jardinage, cheval visiteur, expositions...

VIE SOCIALE ET BIEN-ÊTRE

OUVRIR L'EHPAD SUR SON TERRITOIRE ET GARANTIR L'ACCESSIBILITÉ À LA CULTURE

Accessibilité à la culture

L'EHPAD Boussac-Châtelus Malvaleix met en œuvre une offre culturelle variée, entre et hors les murs. L'établissement s'efforce de développer des actions culturelles participatives et adaptées aux profils et souhaits des résidents. L'EHPAD se fixe plusieurs objectifs :

- Offrir un accès à la culture tout le long de la vie et ce quelque que soit le degré d'autonomie de la personne
- Créer un lieu de vie ouvert, social et culturel favorisant la continuité entre la vie d'avant et la vie dans l'EHPAD
- Garantir l'affirmation de l'identité des résidents par le vecteur culturel

Ces différentes actions permettent à l'EHPAD de devenir un relais culturel sur ces deux communes d'implantations et un créateur de lien.



Ouvrir l'EHPAD sur l'extérieur

Au total **40** partenaires extérieurs sont intervenus au sein de l'EHPAD



atelier lecture en partenariat avec la bibliothèque de Boussac



20 heures de gym douce



médiation animale paradis de pablo



Mais aussi, messe, vote et cérémonie type 11 novembre grâce au Lion's club, semaine du goût : gaec de Chauveix laure Bussière, au jardin d'Aida : tisane, miel : hélène Louazon, AIPB : amitié internationale du pays de Boussac gâteaux, la ferme de Jupille : légumes Frédéric Bocquet...

VIE SOCIALE ET BIEN-ÊTRE

L'ACCOMPAGNEMENT POUR EXERCER SES DROITS

LE SERVICE SOCIAL

Blandine BALLET

Assistante Sociale

L'Assistante sociale intervient sur les EHPAD d'Ajain, Boussac, Chatelus-Malvaleix et Bussière-Dunoise. Elle possède plusieurs missions au sein de ces établissements comme favoriser l'accès au droit à l'hébergement, prévenir et traiter les difficultés financières, favoriser l'accès au droit à la santé, prévenir la vulnérabilité en garantissant l'accès à la protection juridique, soutenir les résidents dans leurs démarches administratives quotidiennes, préparer les retours à domicile, soutenir les proches ou gestion des démarches administratives suite au décès, ou encore participation à la valorisation du rôle d'acteur social du résident au sein de la structure.



LE SERVICE SOCIAL EN 3 CHIFFRES :



94

Personnes accompagnées en 2021.

25

Demandes d'aide sociale réalisées.

20

Saisines auprès du JAF ou conventions familiales effectuées

LA PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS

Justine CLEMENCON

Mandataire Judiciaire

Le Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs est chargé d'assurer des missions de protection (sauvegarde de justice, curatelle, tutelle) auprès de personnes en incapacité de pourvoir seule à leurs intérêts en raison d'une altération de leurs facultés.

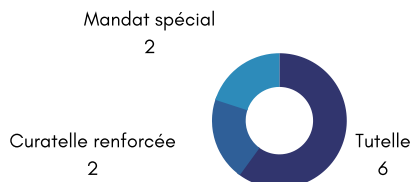
Mandatée par le Juge des Tutelles, la MJPM d'Ajain intervient également, par le biais de conventions, sur les EHPAD de Boussac, Chatelus-Malvaleix, Dun-le-Palestel, Saint-Étienne-de-Fursac et Gouzon.



Nombre de mesures Janvier 2021



Nouvelles mesures



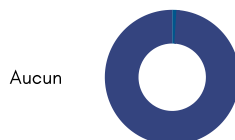
Arrêt de mesures



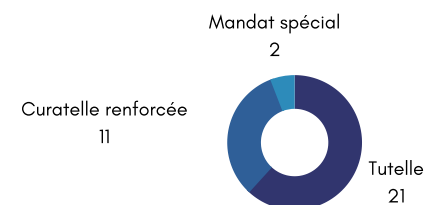
Biens immobiliers en gérance



Dossier de surendettement



Nombre de mesures décembre 2021



Bilan : On constate un nombre de mesures toujours en dessous du seuil depuis 2 ans. Toutefois, 7 ouvertures de mesure sur les 10 ont été faites durant le deuxième semestre 2021 et il semblerait, après échange avec le tribunal, que d'autres devraient arriver durant le 1er trimestre 2022. La baisse est également due au nombre de décès qui est plus important que les années précédentes. Les mesures sont de plus en plus complexes avec bien plus de tutelles que de curatelles et de moins en moins de familles qui collaborent.



LA DÉMARCHÉ QUALITÉ

La démarche qualité en Ehpad a pour objectif d'optimiser le fonctionnement et le savoir-faire de l'établissement. Elle oriente son organisation et vise à améliorer les prestations rendues en fonction des attentes des résidents et de son entourage. Un nouveau référentiel d'évaluation de la qualité a été élaboré par la Haute Autorité de Santé (HAS) et devrait poser une nouvelle base. Elle concerne également la politique d'hygiène.

DÉMARCHÉ QUALITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

SÉCURITÉ – SIGNALEMENTS DES ÉVÈNEMENTS INDÉSIRABLES

Qu'est ce qu'un événement indésirable (EI) ?

Un évènement indésirable (EI) est un accident, incident, risque d'incident ou dysfonctionnement qui survient à l'EHPAD de Boussac-Châtelus et qui révèle un défaut dans l'organisation ou le fonctionnement, entraînant ou non des conséquences dommageables pour les résidents, les visiteurs ou les agents. Les faits susceptibles d'être portés à signalement peuvent être les événements qui ont (ou qui auraient pu) causer des dommages aux personnes (résident, famille, agent), à leur biens ou à ceux de l'EHPAD.

Nous n'avons pas aujourd'hui de traçabilité de nos événements indésirables. Un traçabilité sera mise en place en 2022.



DÉMARCHE QUALITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'HYGIÈNE AU SEIN DE L'EHPAD

La gestion du risque infectieux



L'EHPAD de Boussac-Châtelus est appuyé par l'équipe opérationnelle d'hygiène (EOH). Financé par le GCS SIC, l'EOH est dédiée spécifiquement à la prévention du risque infectieux notamment.



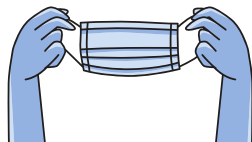
Prévention des infections associées aux soins pour les patients et les professionnels



Surveillance des infections



Évaluation et amélioration des pratiques en hygiène



Formation (médicale, paramédicale et technique)



Les actions de prévention menées en 2021

7

Interventions de l'EOH sur l'EHPAD de Boussac-Châtelus en 2021 visant à l'amélioration des pratiques professionnelles auprès des IDE/AS/ASH



Suivi de la prévention du risque Légionnelle

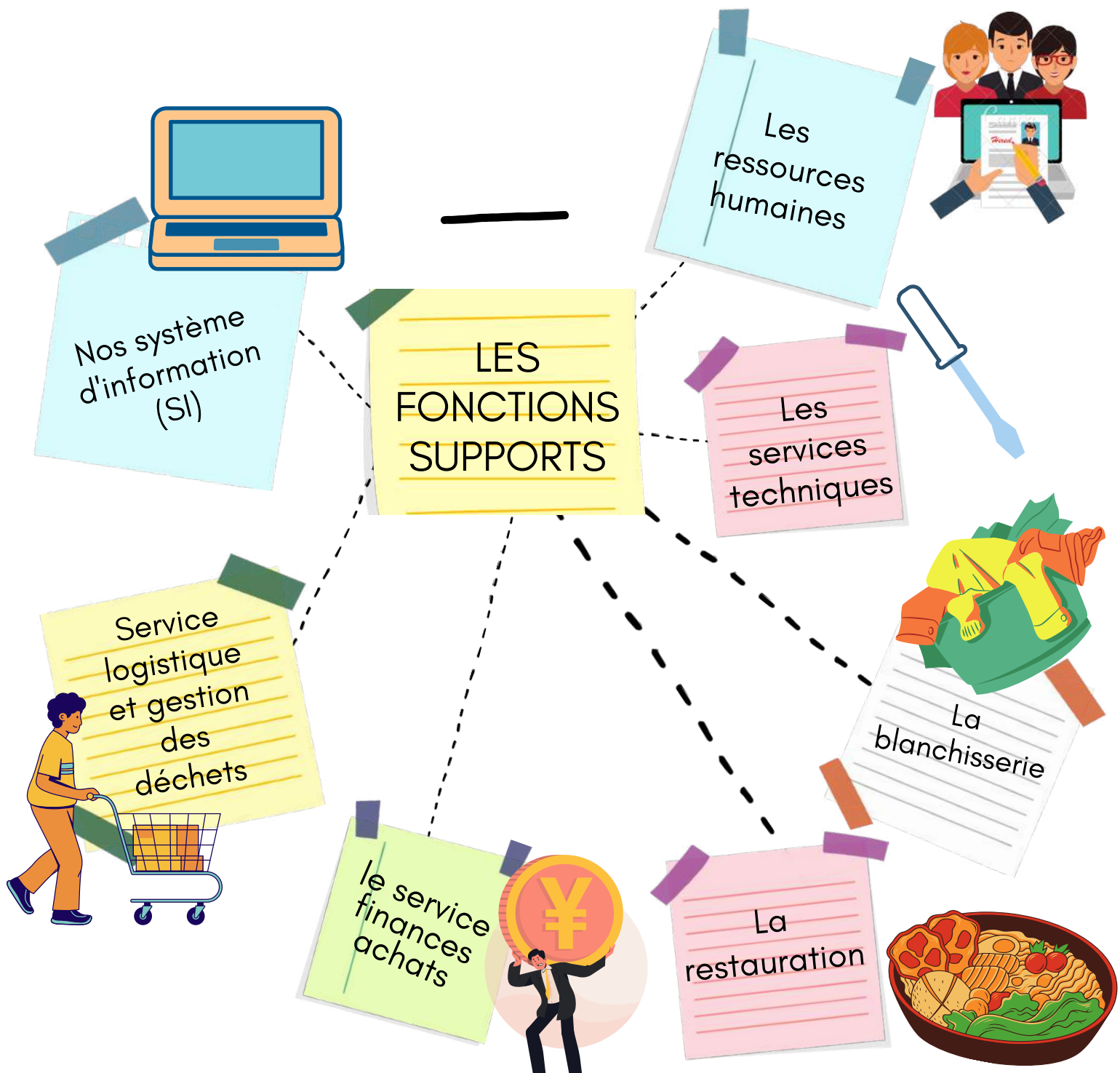


Création d'affiche pour informer les agents sur les conduites à tenir : CAT lors du service d'un repas à un résident COVID+, CAT lors de la toilette, CAT en cas de suspicion de contamination, etc



LES FONCTIONS SUPPORTS

Les fonctions supports concernent l'ensemble des activités de gestion qui ne constituent pas les soins mais concourent à l'activité de soins



LES RESSOURCES HUMAINES

Le fonctionnement des ressources humaines :

Recrutement

- Entretien de recrutement
- Réalisation du contrat
- Accueil du nouvel arrivant

Gestion de carrière

- Avancement de grades et d'échelons
- Concours
- Retraite

Gestion de la paie

- Réalisation et vérification de la paie



Amandine BEUZE -
Adjointe en ressources
humaines



Laure BOURLOT -
Responsable des
ressources humaines

Gestion du temps de travail

- Absentéisme
- Vérification des plannings
- Gestion des temps partiels

Formation

- Suivi des formations
- Suivi des demandes d'Études Promotionnelles

Stratégie RH

- Suivi des effectifs et financiers
- GPMC



Les chiffres de l'activité du service des ressources humaines en 2021 :



37 recrutements en 2021

31 départs en formation



La gestion de 134 dossiers agents en 2021

LA FONCTION RESTAURATION

Le fonctionnement de l'unité centrale de production alimentaire (UCPA)

Le service de restauration collective de l'EHPAD « Les Signolles » comprend :

- Une cuisine centrale - Unité Centrale de Production Alimentaire - qui fonctionne en liaison froide. Le procédé assure une hygiène totale tant sur le plan de la préparation que sur le plan de l'acheminement des repas
- Deux cuisines dites « satellites », sur les sites de la Direction Commune, répondant aux impératifs de la DDCSPP.

L'unité de production alimentaire confectionne environ 750 repas journaliers destinés : aux résidents hébergés au sein de sa structure, à son personnel, aux résidents de l'EHPAD de Boussac-Châtelus-Malvaleix, mais aussi aux bénéficiaires du service de portage de repas.

Les repas sont produits sur 5 jours en liaison froide à J + 3.



La production de l'unité centrale de production alimentaire en 2021

Repas servis	2021
EHPAD	155 490
Personnel	5 547
Accompagnant	119
Divers (Formation, Laboratoire, ...)	433
Repas extérieurs (EHPAD BOUSSAC, CHATELUS)	95 895
- Repas à domicile	14 404
- Repas école Bord St Georges	0
- Repas ALSH Boussac (Vilaj Boussac)	1 410
- Repas ALSH Ajain	114
Total	273 412

LES SYSTÈMES D'INFORMATION (SI)

Les systèmes d'information (SI) : un outil numérique au service d'un meilleur accompagnement du résident

Les systèmes d'information (SI) sont des outils numériques au sein de l'EHPAD permettant de mieux accompagner les personnes et améliorer les pratiques des professionnels. La gestion informatisée des informations collectées en maison de retraite concourt à fournir des indicateurs de fonctionnement et d'évaluation et offre la possibilité d'une véritable gestion stratégique. Nos services veillent à ce que les SI soient éthiques, interopérables et sécurisés.

Au sein de l'EHPAD les Signolles, la gestion des SI est portée par le responsable qualité et SI ainsi qu'un gestionnaire informatique (0,5 ETP).

Nos objectifs prioritaires

Améliorer notre couverture WIFI (agents, entourages et résidents)

Sécuriser et stabiliser notre système par sa modernisation

Répondre aux nouveaux enjeux du numérique actuels et futurs

S'adapter à la restructuration du bâtiment

Les actions en faveur du numérique menées en 2021



Réalisation d'une cartographie complète de notre parc informatique



Intégration au sein du projet ESMS numérique au sein d'une grappe de 26 EHPAD afin de mettre à niveau le dossier usager informatisé (DUI)



Investissement dans le renouvellement de nos infrastructures réseaux



Développer des usages nomades de nos outils informatiques.
22% des agents utilisateurs sont passés en portabilité



LE BILAN SOCIAL

Le bilan social a pour objectif de récapituler dans un document unique les principales données chiffrées permettant d'apprécier la situation de l'établissement dans le domaine social, d'enregistrer les réalisations effectuées et de mesurer les changements intervenus. Ainsi, le bilan social récapitule en un document unique les principales données chiffrées permettant d'apprécier la situation de l'établissement dans le domaine social, d'enregistrer les réalisations effectuées et de mesurer les changements intervenus au cours de l'année écoulée et des deux années précédentes.

L'APPLICATION DU SEGUR DE LA SANTE



Septembre et décembre 2020

Revalorisation de 183 euros net (complément de traitement indiciaire) pour tous les agents de l'EHPAD.



Octobre 2021

Revalorisation des grilles indiciaires pour les aides-soignants et les personnels paramédicaux de catégorie A (Cadre de Santé, infirmiers et ergothérapeutes). Les revalorisations ont été versées aux agents concernés avec effet rétroactif au mois de décembre 2021.



BILAN SOCIAL

L'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS ET DE LA MASSE SALARIALE

Évolution des ETPR de l'EHPAD " Eugène Romaine " à Boussac

ETP moyen rémunéré au 31/12/2021			
Filière	2019 ETP Moyen rémunéré	2020 ETP Moyen rémunéré	2021 ETP Moyen rémunéré
Personnels de direction et administratif	3.66	3.46	3.60
Personnels des services de soins	46.4	41.19	45.24
<i>Dont IDE dont CDS</i>	6	5.15	4
<i>Dont AS</i>	25.4	18.91	18.86
<i>Dont ASH</i>	15	17.13	23
Psychologue	0.2	0.34	0
Personnels médico-techniques ¹	0.4	0.55	0.71
Animation	1	1.11	1
Personnels techniques et ouvriers	5.2	4.12	4.21
Contrats aidés / parcours emplois compétence	0	0	0
Total	56.86	50.77	54.78

Sur l'EHPAD « Eugène Romaine », il y a une augmentation de 4.01 ETPR. On remarque une augmentation de soignants sur l'établissement afin d'assurer le remplacement des agents en congé maladie ainsi que le remplacement des agents partis en formation. Il est également à noter une répartition différente entre AS et ASH. En effet, nous comptabilisons d'avantage d'ASH. Ces dernières réalisent des postes d'ASH faisant fonction d'aide-soignant. De plus, le poste de psychologue est vacant depuis septembre 2020.

Évolution des ETPR de l'EHPAD " Les Quatre Cadrans " à Châtelus-Malvaleix

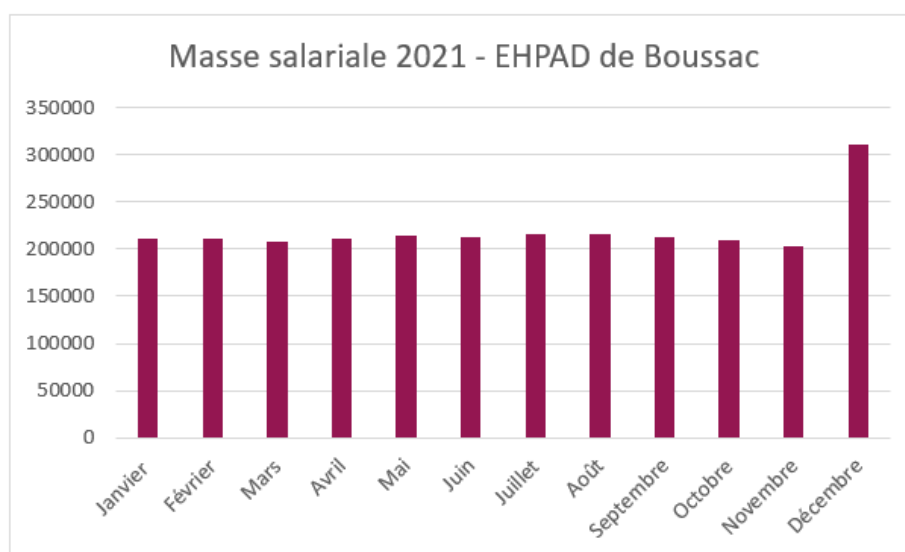
ETP Moyen rémunéré par filière au 31/12/2021			
Filière	2019 ETP Moyen rémunéré	2020 ETP Moyen rémunéré	2021 ETP Moyen Rémunéré
Personnel administratif	1.80	2	1
Personnels des services de soins	27.80	26,17	26.86
<i>Dont IDE dont IDEC</i>	3	3	3
<i>Dont AS</i>	13.8	10,43	10.86
<i>Dont ASH</i>	10.70	12,74	13
Animation	2	2	2
Personnel médico technique	0.3	0,23	0
Personnel technique	NR	0,47	0
Contrats aidés / parcours emplois compétence	0	0	0
Total	32.80	30.84	29.86

Comme démontré ci-dessus, il est à noter une variation de 0,98 ETPR au cours de l'année 2021. Plusieurs remarques peuvent être établies. Tout d'abord, l'effectif au sein de l'administration diminue puisqu'un agent en étude promotionnelle a quitté l'établissement. De plus, pour reprendre le constat réalisé en 2020, l'animateur titulaire de l'EHPAD a été détaché à temps plein auprès de la CGT mais continu d'être rémunéré par l'EHPAD. Ce dernier est remplacé par un agent contractuel. Il est à noter que l'EHPAD de Châtelus-Malvaleix bénéficie d'une mutualisation du service technique et de la pharmacie présente à l'EHPAD de Boussac ce qui explique la diminution d'ETP d'ouvriers professionnels qualifiés et de préparatrice en pharmacie.

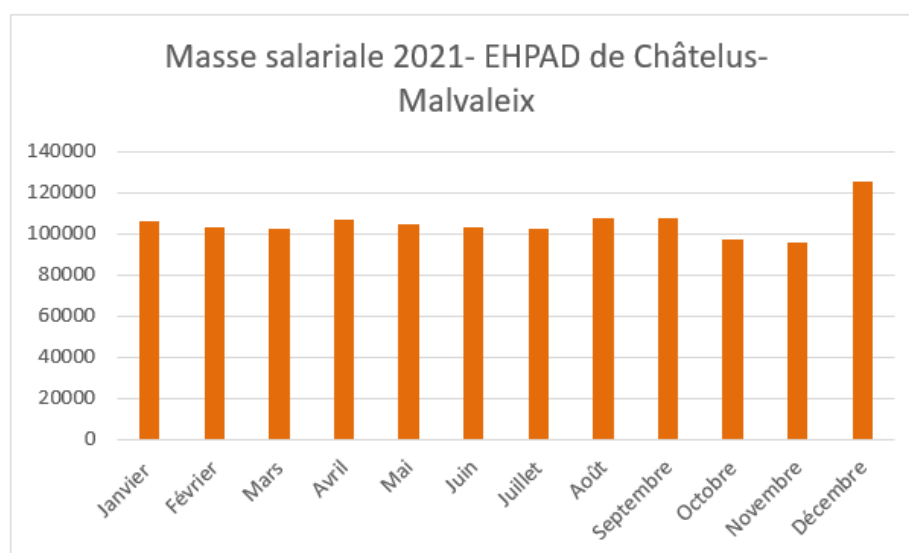
BILAN SOCIAL

L'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS ET DE LA MASSE SALARIALE

Évolution de la masse salariale de l'EHPAD " Eugène Romaine " à Boussac



Évolution de la masse salariale de l'EHPAD " Les Quatre Cadrans " à Châtelus-Malvaleix



Pour les deux établissements, la masse salariale est évolutive selon les mois de l'année. On remarque une augmentation au mois de décembre ce qui correspond à la prime de service. De plus, les revalorisations des grilles indiciaires ont été versés avec effet rétroactif sur le mois de décembre. Ces revalorisations concernaient les IDE, CDS et AS.

BILAN SOCIAL

LE RECRUTEMENT



Le recrutement d'agents titulaires

L'EHPAD Eugène Romaine n'a pas accueilli d'agent titulaire sur l'année 2021. L'EHPAD « Les 4 cadrans » a accueilli un agent par voie de mutation.

Le recrutement d'agents contractuels

EHPAD " Eugène Romaine" à Boussac

Service	Emploi	Nombre recrutement en 2021 (ETP Physique)	Nombre total de contractuels au 31/12/2021 (ETP Physique)
Lingerie	OPQ	0	1
Technique		1	2
Pharmacie	Préparatrice en pharmacie	2	1
Soins ²	ASH	10	10 ³
	AS	8	3
	IDE	1	1
	CDS	1	1
Animation			1
Total		19	20

EHPAD " Les Quatre Cadrans" à Châtelus-Malvaleix

ETP physique au 31.12.2021			
Service	Emploi	Nombre recrutement en 2021	Nombre total de contractuels
Administration	Adjoint administratif	1	0
Animation		0	1
Soins ⁴	ASH	8	10
	AS	9	3
	IDE	0	0
Total		18	14

Sur les deux établissements, la majorité des agents contractuels sont des agents soignants. Cela s'explique par le recrutement d'agents contractuels pour des remplacements d'agents en arrêt maladie ou en congés annuels via les mensualités de remplacements.

Néanmoins, le recrutement de ces agents soignants reste difficile. Les candidatures sont variables d'une période à une autre. On constate que durant la période estivale, il y en a peu ou pas. De plus, de nombreuses candidatures présentent des expériences courtes et/ou sans diplômes. Par conséquent, le recrutement d'agent de service hospitalier faisant fonction d'aide-soignant est récurrent.

BILAN SOCIAL

L'ÉVOLUTION DE CARRIÈRE

Les formations en 2021

EHPAD " Eugène Romaine" à Boussac

Intitulé de la formation	Nombre de participants
AFGSU (1, 2 ET RECYCLAGE)	10
ADAPTATION A L'EMPLOI D'ADJOINT DES CADRES HOSPITALIERS	1
AISANCE RELATIONNELLE AVEC LES PERSONNES ATTEINTES D'ALZHEIMER	2
TROUBLES DE LA DEGLUTITION	1
GAPA	3
GESTION DU TEMPS DE TRAVAIL	1
HABILITATION ELECTRIQUE	1
HACCP	2
TOTAL	21

EHPAD " Les Quatre Cadrans" à Châtelus-Malvaleix

Intitulé de la formation	Nombre de participants
AFGSU (1, 2 ET RECYCLAGE)	8
TROUBLES DE LA DEGLUTITION	1
GESTION DU TEMPS DE TRAVAIL	1
TOTAL	10

Les promotions professionnelles en 2021

Promotion professionnelle / formation qualifiante	EHPAD de Boussac	EHPAD de Châtelus-Malvaleix
Diplôme d'IDE	1	1
Diplôme d'Aide-Soignante	2	0
TOTAL	3	1

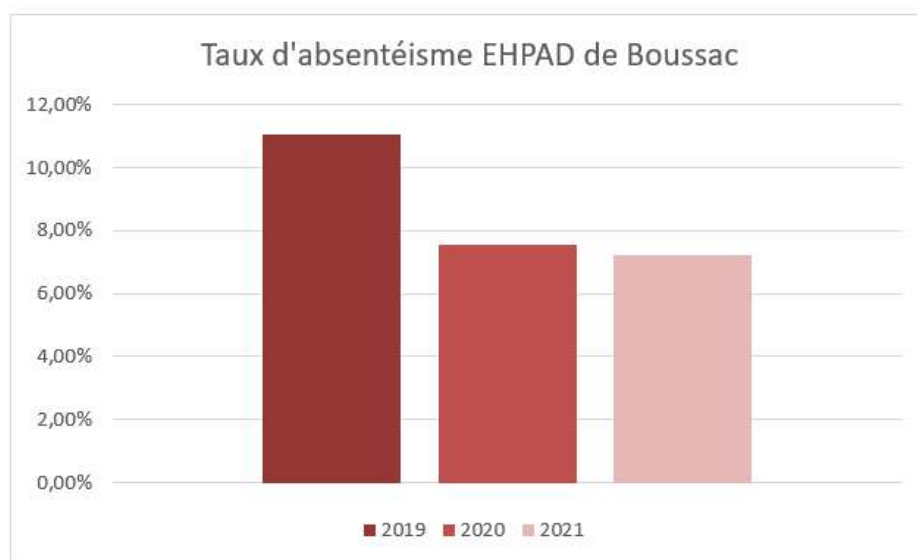


Sur l'EHPAD de Boussac, nous pouvons constater que trois agents sont engagés au sein d'une étude promotionnelle sur l'année 2021. Une personne a obtenu son diplôme en juillet 2021. Sur l'EHPAD de Châtelus, un seul agent est engagé au sein d'une étude promotionnelle afin d'obtenir le diplôme d'IDE. L'agent a obtenu son diplôme en juillet 2021.

BILAN SOCIAL

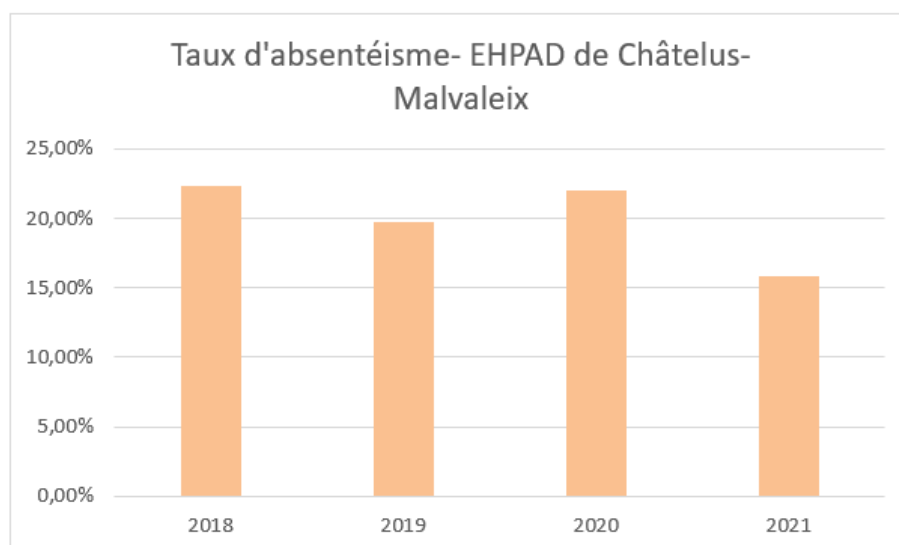
L'ABSENTÉISME

Le taux d'absentéisme sur l'EHPAD " Eugène Romaine " à Boussac



Le taux d'absentéisme s'élève à 7.24% en 2021 contre 7.57% en 2020.

Le taux d'absentéisme sur l'EHPAD " Les Quatre Cadrans " à Châtelus-Malvaleix



Sur Châtelus, le nombre de jour d'absence est de 1725 jours. Le taux d'absentéisme est de 15,82%. Ce taux est en diminution. Il était de 22.30% en 2018, 19.78% en 2019 et 22,03 en 2020

BILAN SOCIAL

RESPONSABILITÉ SOCIALE

Le handicap

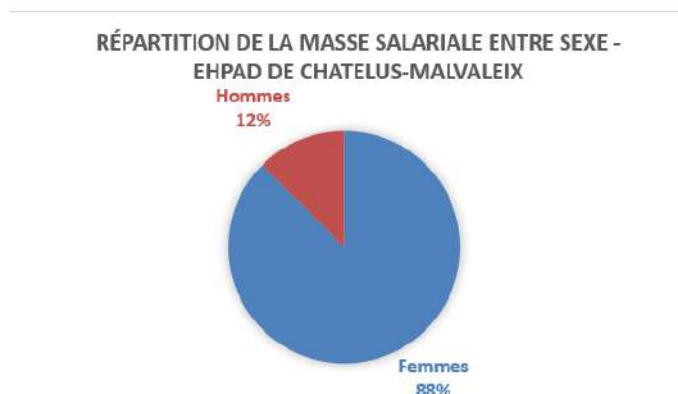
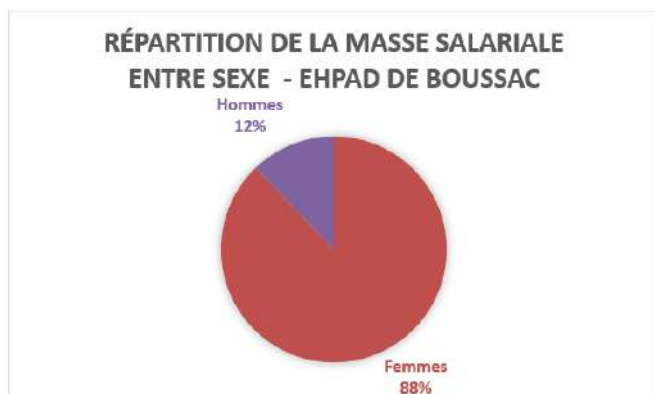
Les deux établissements comptent 0 agent reconnu en travailleur handicapé contre 0 en 2020. Les modalités d'accompagnement des différents handicaps ne sont pas connues des agents. Par conséquent, la référente Handicap de la Fédération Hospitalière de France s'est déplacé en 2019 afin de déterminer l'accompagnement envisageable auprès de l'établissement. Cette sensibilisation auprès des agents devait avoir lieu en mars 2020. Cette dernière a été annulée et devait être reportée.

Les stagiaires

L'EHPAD « Eugène Romaine » et l'EHPAD « Les Quatre Cadrans » accueillent de nombreux stagiaires afin de rendre les deux établissements visibles sur le territoire. L'objectif est d'inciter les stagiaires à postuler par la suite. Les EHPAD sont en lien avec l'IFAS de Guéret et de Montluçon.

L'égalité professionnelle hommes et femmes

Sur l'EHPAD de Boussac, au 31 décembre 2021, les femmes représentent 88,70 % des effectifs. Il est à noter une légère hausse par rapport à 2020 (84,28%). Sur l'EHPAD de Châtelus-Malvaleix, les femmes représentent 86,20% des effectifs contre 84 % en 2020. La majorité de ces femmes se situent au sein des métiers soignants.



Au vu de la proportion des agents entre sexe, la masse salariale est plus importante pour les agents de sexe féminin.

BILAN SOCIAL

DIALOGUE SOCIAL

Le dialogue social au sein de l'EHPAD

Le dialogue social désigne l'ensemble des négociations, des consultations et des échanges entre les agents et la Direction de l'EHPAD.

En plus de la réunion 4 fois par an du comité technique d'établissement (CTE). L'établissement met en œuvre plusieurs formes de dialogue sociale.



La préparation des élections professionnelles

Les élections professionnelles sont prévues le 08 décembre 2022. Le service des ressources humaines est en charge de l'organisation de ces élections professionnelles.

Vos représentants du personnels

**Marilyne
PARROT**

Représentante du personnel
Aide-Soignante

**Sylvie
ZABOROWSKI**

Représentante du personnel
Agent de service hospitalier

**Chloé
RABRET**

Représentante du personnel
Agent de service hospitalier

**Émilie
AUGENDRE**

Représentante du personnel
Aide-Soignante

**Marjolaine
GUILLEMET**

Représentante du personnel
Infirmière

BILAN SOCIAL

AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL (QVT)

Qu'est ce que la QVT ?

La démarche d'amélioration de la qualité de vie au travail (QVT) est d'abord une façon de construire et de conduire l'action collective qui permet d'articuler les objectifs d'amélioration des conditions de travail et ceux de qualité de service rendu aux usagers. La mise en œuvre d'une démarche QVT a pour ambition de regrouper stratégies et actions pour traiter simultanément les enjeux du travail, sociétaux et de performance.



Les actions QVT en 2021

Bien que la démarche QVT ne soit pas encore formalisée au sein de l'EHPAD de Boussac et de Châtelus-Malvaleix, diverses actions QVT ont pu être menées en 2021 au sein de l'établissement.

Mise en place de mi-temps thérapeutique et actions sur les congés longue maladie (CLM) et congés longue durée (CLD)

Le service des ressources humaines accompagne les agents en congé maladie dans le cadre d'une reprise ou d'une reconversion.



LE RAPPORT FINANCIER

Un tableau de financement représente :

- L'ensemble des dépenses concernant les paiements des achats de biens immobilisés, des remboursements des cautions et de l'emprunt.

Emplois :

7 500€

Dépôts et
cautionnements

358 212.71 €

Emprunts

218.40€

Immobilisations
incorporelles

77 543.55 €

Immobilisations
corporelles

- L'ensemble des recettes concernant les encaissements des cautions, des subventions.



Ressources :

7 59 417.18 €

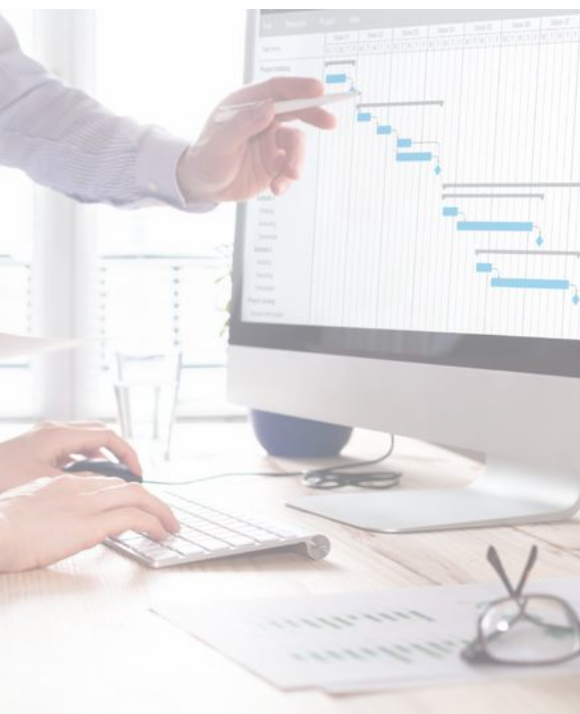
Capacité d'Auto Financement

22 500 €

Dépôts et cautionnements

240 €

Cession d'éléments de l'actif



DÉTAIL DES IMMOBILISATIONS :

DETAIL DES IMMOBILISATIONS

Compte 205 : 218.4€

Licence Windows 218,4 €

Compte 2131 : 35 051.95€

Toiture 11 079.70€

Compte 2154 : 2 350.00€

Désherbeur 2 350.00 €

Compte 2188 : 66463,85

Chariot médicaments pharmacie logistalli 9g	2945,66 €
Cuve murale 650l sable	280,95 €
Wifi - matériel	2947,32 €
Extincteurs	924 €
Conteneur isotherme 180l	1038 €
Téléphonie - mise en place système anti errance intervox	7812.6 €
Telephonie - migration système téléphonique	11359.32 €
Switch bornes wifi	3276 €
Séchoir electrolux t5550 e rmc	8400 €
Lave-linge electrolux wb6-27d	27480 €

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ :

	COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES				
	CHARGES		PRODUITS		
	PREVUES	REALISEES	PREVUES	REALISEES	
Groupe I	1 095 942,11	1 079 247,28	6 008 299,54	6 072 742,25	Groupe I
Groupe II	4 146 849,91	4 078 799,11	244 651,84	295 777,90	Groupe II
Groupe III	1 032 043,01	1 239 180,57	48 216,63	71 055,00	Groupe III
TOTAL DES CHARGES	6 274 835,03	6 397 226,96	6 301 168,01	6 439 575,15	TOTAL DES PRODUITS
Résultat comptable Excédentaire	26 332,98	42 348,19	-	-	Résultat comptable Déficitaire
TOTAL EQUILIBRE CR	6 301 168,01	6 439 575,15	6 301 168,01	6 439 575,15	TOTAL EQUILIBRE CR

GRAND ÉQUILIBRE FINANCIER :

Résultat excédentaire :

42 348.19 €

Il représente la totalité des résultats comptables des budgets de l'établissement pour l'année 2020. Il se constate par la différence entre les recettes et les dépenses.

Capacité d'auto-financement (CAF) :

761 355.46 €

Elle représente l'ensemble des ressources générées par les opérations de gestion de l'établissement et dont il pourrait disposer pour couvrir ses besoins financiers. Elle mesure la capacité de ce dernier à financer sur ses propres ressources les besoins liés à son existence.

Fonds de Roulement net Global (FRNG) :

1 666 268.19 €

Il correspond à l'addition du Fonds de Roulement d'investissement (FRI) et du Fonds de Roulement d'Exploitation (FRE). Le FRE représente la différence entre les financements stables non susceptible d'être affectés directement à l'investissement et les pertes d'exploitation (exemple : résultat, provisions) et le FRI représente l'excédent des ressources stables destinées au financement de l'investissement sur le bien stable (exemple : bien immobilisé, emprunt.)

Besoin en Fonds de Roulement (BFR) :

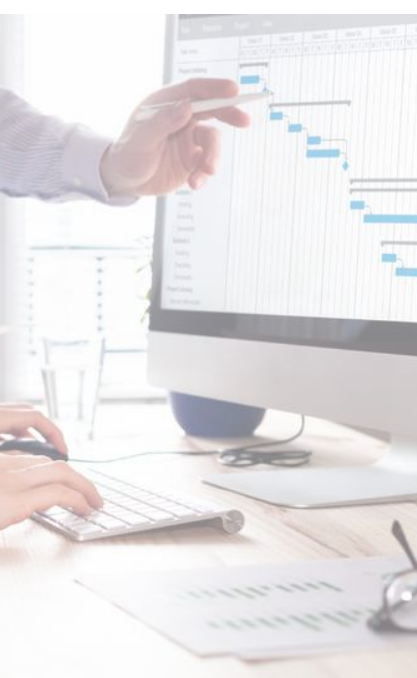
336 055.59€

Il traduit le besoin de financement lié au cycle d'exploitation.

Trésorerie :

1 300 212.60€

Elle représente les liquidités sous toutes les formes. Elle se calcule par différence entre le FRNG et le BFR.



Compte de résultat principal EHPAD « Eugène Romaine »

	COMPTE DE RESULTAT - H -				
	CHARGES		PRODUITS		
	PREVUES	REALISEES	PREVUES	REALISEES	
Groupe I	745 511,10	728 950,85	4 001 006,42	4 012 107,93	Groupe I
Groupe II	2 779 261,17	2 778 617,38	152 631,51	189 629,91	Groupe II
Groupe III	651 680,45	728 113,31	45 813,07	67 163,07	Groupe III
TOTAL DES CHARGES	4 176 452,72	4 235 681,54	4 199 451,00	4 268 900,91	TOTAL DES PRODUITS
Résultat comptable Excédentaire	22 998,28	33 219,37			Résultat comptable Déficitaire
TOTAL EQUILIBRE CR	4 199 451,00	4 268 900,91	4 199 451,00	4 268 900,91	TOTAL EQUILIBRE CR

Résultat excédentaire de 33 219.37€

Dont 40 128.71€ d'hébergement et de - 6 909.34 € de dépendance-soin.

L'écart des charges entre le prévisionnel et le réalisé correspond principalement à

- Sur le groupe 3, à la constitution de provisions : en particulier, provision des crédits CNR « soutien à l'investissement »

L'écart des recettes entre le prévisionnel et le réalisé correspond principalement à

- Des remboursements d'indemnités journalières ou de traitement.

Tableau des crédits complémentaires du forfait soins EHPAD "Eugène Romaine"

Le tableau représente l'ensemble des versements complémentaires du forfait soins en 2021. Il concerne :

- A la compensation en année pleine de la revalorisation des salaires, mesure du Ségur de la santé traduite par la mise en œuvre d'un complément de traitement indiciaire (CTI) de 90 € nets de septembre à novembre 2020 puis de 183 € nets à partir de décembre 2020, versé à l'ensemble des agents de l'EHPAD
- A la revalorisation des grilles des personnels soignants (ASHQ, AS, IDE, ergothérapeutes...)
- Aux crédits destinés à financer des mesures dans le cadre des négociations à ouvrir dans le cadre du Ségur
- Aux crédits non reconductibles destinés à la compensation les charges supplémentaires ou les produits perdus en raison de la situation sanitaire
- Aux crédits non reconductibles destinés à soutenir l'investissement et la qualité de vie au travail des professionnels

EHPAD EUGENE ROMANE	Objet	Crédits
Mesures Ségur	CTI	184 208,00
Mesures Ségur médecin	CTI	2 361,00
Revalorisation des grilles	Pour la période d'octobre à décembre 2021	2 269,00
Sécurisation des organisations de travail	Crédits pérennes (inclus dans la base reconductible) alloués sur 3 ans, destinés à financer les mesures prises dans le cadre des négociations	13 099,00 → Produits constatés d'avance
TOTAL MESURES COMPLEMENTAIRES BASE RECONDUCTIBLE (2020 + 2021)		233 445,77
Subvention investissement/frais financiers	CNR alloués pour atténuer les charges associées à l'installation d'équipements (rails)	68 000,00
Neutralisation perte soins		13 846,00
Qualité des soins	CNR destinés à l'acquisition de matériel améliorant la QVT	9 900,00 → Produits constatés d'avance
COVID 19 Compensation perte recettes	Compensation de la baisse d'activité induite par la <u>crise sanitaire</u>	6 279,00
COVID 19 Petit matériel médical	Compensation surcoût achat petit matériel sur le 1 ^{er} trimestre 2021	1 159,00
COVID 19 Tests	CNR test COVID Forfait pour le personnel ayant réalisé des tests	2 660,00
CNR Auto-test CB 2	Compensation consommable sautotests et saisie résultat dans SI-DEP	1 347,00
TOTAL CNR 2021		103 191,00

Compte de résultat principal EHPAD « Les 4 Cadrans »

	COMPTE DE RESULTAT – E -				
	CHARGES		PRODUITS		
	P.PREVUES	REALISEES	PREVUES	REALISEES	
Groupe I	350 431,01	350 296,43	2 007 293,12	2 060 634,32	Groupe I
Groupe II	1 367 588,74	1 300 181,73	92 020,33	106 147,99	Groupe II
Groupe III	380 362,56	511 067,26	2 403,56	3 891,93	Groupe III
TOTAL DES CHARGES	2 098 382,31	2 161 545,42	2 101 717,01	2 170 674,24	TOTAL DES PRODUITS
Résultat comptable Excédentaire	3 334,70	9 128,82	-	-	Résultat comptable Déficitaire
TOTAL EQUILIBRE CR	2 101 717,01	2 170 674,24	2 101 717,01	2 170 674,24	TOTAL EQUILIBRE CR

Résultat excédentaire de 9128.82€

Dont 131.64€ d'hébergement et 8 997.18 € de dépendance-soins.

L'écart des charges entre le prévisionnel et le réalisé correspond principalement à

- Sur le groupe 2, à une diminution des coûts liée essentiellement à la sortie des effectifs de 2 agents en CLM/CLD et à la disponibilité d'un agent administratif
- Sur le groupe 3, à la constitution de provisions : provision exigée par l'ARS de CNR alloués dans le cadre de la 2e notification soins, provision pour gros entretien

L'écart des recettes entre le prévisionnel et le réalisé correspond principalement à

- Des remboursements d'indemnités journalières ou de traitement.

L'excédent provient également de la mutualisation avec l'EHPAD de Boussac (agent administratif, pharmacien) et l'EHPAD d'Ajain (mi-temps cadre).

Tableau des crédits complémentaires du forfait soins EHPAD " Les 4 Cadrans"

Le tableau représente l'ensemble des versements complémentaires du forfait soins en 2021. Il concerne :

- A la compensation en année pleine de la revalorisation des salaires, mesure du Ségur de la santé traduite par la mise en œuvre d'un complément de traitement indiciaire (CTI) de 90 € de septembre à novembre 2020 puis de 183 € nets à partir de décembre 2020, versé à l'ensemble des agents de l'EHPAD ;
- A la revalorisation des grilles des personnels soignants (ASHQ, AS, IDE, ergothérapeutes...) ;
- Aux crédits destinés à financer des mesures dans le cadre des négociations à ouvrir dans le cadre du Ségur ;
- Aux crédits non reconductibles destinés à la compensation les charges supplémentaires ou les produits perdus en raison de la situation sanitaire.

EHPAD LES 4 CADRANS	Objet	Crédits
Mesures Ségur	CTI	114 072,00
Mesures Ségur médecin	CTI	995,00
Revalorisation des grilles	Pour la période d'octobre à décembre 2021	13181,00
Sécurisation des organisations de travail	Crédits pérennes (inclus dans la base reconductible) alloués sur 3 ans, destinés à financer les mesures prises dans le cadre des négociations	7 609,00 → Produits constatés d'avance
TOTAL MESURES COMPLEMENTAIRES BASE RECONDUCTIBLE (2020 + 2021)		135 602,60
ESMS en difficulté	CNR exceptionnellement alloués afin d'accompagner l'établissement suite à des difficultés constatées lors des derniers EPRD et ERRD.	100 000,00
COVID 19 Renfort de personnel		4 263,00
COVID 19 Compensation perte recettes	Compensation de la baisse d'activité induite par la crise sanitaire	9 661,00
COVID 19 Petit matériel médical	Compensation surcoût achat petit matériel sur le 1 ^{er} trimestre 2021	13 311,00
COVID 19 Tests	CNR test COVID Forfait pour le personnel ayant réalisé des tests	1 406
CNR Autotest CB 2	Compensation consommable autotests et saisie résultat dans SI-DEP	639
TOTAL CNR 2021		115 969,00

Proposition d'affectation des résultats 2021

BUDGET	COMPTE DE RESULTAT	RESULTAT 2021	REPORT A NOUVEAU		RESULTAT A AFFECTER 2021
			RAN 110	RAN 119	
H	EHPAD - HEB	40 128,71			40 128,71
H	EHPAD - DEP/SOINS	-6 909,34			-6 909,34
E	EHPAD - HEB	131,64			131,64
E	EHPAD - DEP/SOINS	8 997,18		-100 005,22	-91 008,04

BUDGET H- EHPAD « Eugène Romaine »:

10687 : Réserve de compensation des charges d'amortissement hébergement	40 128.71€
1068632 Reprise de la réserve de compensation des déficits	- 6 909.34€

BUDGET EI- EHPAD « Les 4 Cadrans »:

1068631 : Réserve de compensation des déficits d'exploitation	131.64€
11932 : Report à Nouveau EHPAD en attente de CPOM Dépendance/Soin	- 91 008.04€

Etats des comptes d'affectation des résultats au 31 décembre 2021

	BOUSSAC	CHATELUS-MALVALEIX
10682 : Réserve affectées à l'investissement	1 684 705,57	
11932 : Report à nouveau déficitaire	-	100 005,22
10685 : Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	101 271,98	
1068631 : Réserve de compensation des déficits	188 423,05	24 115,58
1068632 : Réserve de compensation des déficits	175 150,11	10 228,75
1068731 : Réserve de compensation des charges d'amortissement	129 912,72	-
1068732 : Réserve de compensation des charges d'amortissement	-	51 442,74

EHPAD « Eugène Romaine »:

Provisions au 31/12/2021 : 383 603.78€

- Provisions pour litiges : 43 000.00 €
- Provisions pour risques : 36 459.07€
- Provisions pour gros entretien et travaux : 23 738.28€
- Provisions pour charges : 12 531.06 €
- Provisions pour dépréciation des comptes de tiers : 27 507.27€
- Provisions pour renouvellement immobilisations : 240 368.10 €

EHPAD « Les 4 Cadrans »:

Provisions au 31/12/2021 : 199 055.35 €

- Provisions pour gros entretien : 40 000.00€
- Provisions pour risques : 31 550.93€2
- Provisions pour dépréciation des comptes de tiers : 27 504.42€
- Provisions pour destinées à renforcer la couverture du BFR : 100 000€

LES INDICATEURS

Endettement :

L'établissement a un taux d'endettement de 67,4%. Il est important mais s'explique puisque les établissements ont été récemment rénovés.

Patrimoine immobilier :

Les taux de vétusté sont les suivants :



Bâtiment de 29%



*Mobilier et matériel de 91%
de 72%*



Autres immobilisations

Le taux de vétusté du bâtiment est faible, en correspondance avec un taux d'endettement élevé puisque les deux établissements ont été restructurés.

Concernant les autres taux, le travail sur l'état d'actif (liste des biens de l'établissement comptable) devra continuer d'être mis à jour sur 2022 afin d'ajuster le programme d'investissement.

Équilibre du bilan :

On constate une hausse de la trésorerie. Ceci s'explique par une diminution du BFR due à une diminution des créances et une augmentation des dettes fournisseurs.

De plus, le FRNG est en augmentation en raison pour la partie FRE de l'excédent et de la constitution de provisions.

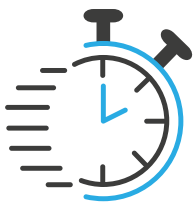
En conclusion, pas de vigilance sur les grands équilibres.



Rotation des postes d'exploitation :

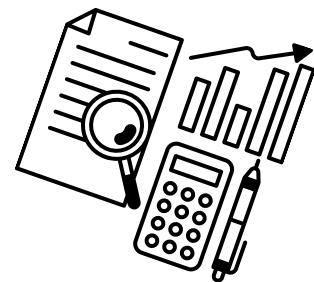
Les stocks diminuent entre 2020 et 2021, l'établissement est à 45 jours, signe d'une normalisation de l'état des stocks après le plus fort de la crise sanitaire en 2020, qui avait conduit à l'augmentation forte des stocks d'EPI.

Le délai de paiement des fournisseurs est devenu excessif (82 jours), une vigilance devra être apportée en 2022.



Capacité d'autofinancement :

La CAF a augmenté, son taux est de 12.32 %. Cela confirme les autres indicateurs montrant une situation financière saine des deux EHPAD.



Synthèse générale :

La situation financière s'améliore d'année en année. On constate que la CAF couvre nettement le remboursement des emprunts. De plus, l'augmentation du FRNG et la stabilisation du BFR permette une trésorerie saine. L'amélioration pérenne des résultats permet de diminuer les déficits et envisager des investissements.

Concernant l'EHPAD "les 4 Cadrans", la section dépendance-soins est cette année excédentaire, malgré un remboursement des stocks pharmaceutiques au budget principal, permettant de diminuer le report à nouveau déficitaire important. La section hébergement est équilibrée, et une provision permettant d'envisager sereinement l'entretien du bâtiment sur 2022 a pu être constituée.

NOS PARTENARIATS

L'EHPAD de Boussac-Châtelus Malvlaleix tient à saluer l'engagement, la confiance de l'ensemble de ses partenaires durant cette année 2021, sans qui ces activités ne pourraient être menées.

Nos partenaires institutionnels

La mairie de Boussac
La Préfecture de la Creuse
SDIS 23
GIP ESEA
GIP Okantis
CERENUT
La FHF
Le GCS Achat NA
Les Archives Départementales

Nos partenaires RH

CGOS
ANFH
Cap Emploi
IFMS du CH de Guéret
Conseil de l'Ordre des
Médecins de la Creuse
GEMS 23

Nos partenaires sanitaire et médico-sociaux

GCS-SIC
GCSMS des EHPAD de la Creuse
Centre hospitalier d'Aubusson
Centre hospitalier de Montluçon
Centre Hospitalier d'Evau les Bains
Centre hospitalier de Guéret
Etablissement public de santé mentale de St-Vaury
CRF de NOTH Fondation Partage et Vie

Nos partenaires associatifs

Le Lions Club
France Alzheimer 23
Revatec
Par si Par la
Musique(s) en Marche
Le paradis de Pablos
Bibliothèque de Boussac